

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE QUÂTRE NOUVEAUX AMBASSADEURS

Il s'agit de son Excellence l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, M. Naser Kanaani Chafi, de son Excellence l'ambassadeur de l'Etat du Koweït, M. Nawaf Dhaidan Boushaiba, de son Excellence l'ambassadrice de la Confédération suisse, Mme Marion Weichelt Krupski, et de son Excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, M. Yusron Bahauddin Ambary.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 19 Rabie El-Aouel 1448 - 1^{er} Septembre 2026 - N° 1378 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LA GUERRE REPREND AU MOYEN-ORIENT

L'ARMÉE IRANIENNE AFFIRME AVOIR ATTAQUÉ UNE BASE AÉRIENNE AUX EAU



L'armée iranienne a pris pour cible les zones "où des hélicoptères et du personnel américains sont stationnés à la base d'Al Minhad" à l'aide de dizaines de drones, précise le communiqué. Il ajoute que cette attaque fait suite à une frappe américaine menée dimanche soir sur l'île de Larak, dans le détroit d'Ormuz, qui a fait plusieurs morts et blessés parmi le personnel militaire et les civils.

P.7

LA PROTECTION CIVILE L'A
ANNONCÉ

TOUS LES INCENDIES MAÎTRISÉS DANS LE NORD-EST MAIS LA SURVEILLANCE SE POURSUIT

Dans le dernier bilan des services de la Protection civile, tous les feux de forêt ont été totalement éteints après les incendies meurtriers qu'ont connus plusieurs wilayas du nord-est de l'Algérie.

P.2

RÉINSTITAURATION DE LA PEINE DE MORT

DES EXPERTS DONNENT LEUR AVIS



P.3

Des experts en droit ont mis en avant, lundi, l'importance de l'aspect dissuasif que revêt la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la modification du Code pénal afin de réinstaurer la peine de mort, avec exécution, à l'encontre des pyromanes.

JM TARENTE-2026 / ATHLÉTISME - 800 MÈTRES

SEDJATI TRIOMPHE, L'ALGÉRIE BRILLE

Lors de la finale du 800 mètres disputée lundi à Tarente, dans le cadre des Jeux méditerranéens-2026, l'Algérien Djamel Sedjati s'est imposé en 1:46.00, décrochant ainsi la médaille d'or.

P.11

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DE 28 NOVEMBRE PROCHAIN

L'ANIE APPELLE LES CITOYENS NON-INSCRITS À S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

À l'approche de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévue le 28 novembre prochain, et alors que les opérations de la révision exceptionnelle des listes électorales débiteront le 6 septembre, tous les citoyens sont appelés à s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence.

Par Ikram Haou

Conformément aux dispositions des articles 62 (alinéa 2) et 65 de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et en application de l'article 2 du décret présidentiel n° 26-284 portant convocation du corps électoral pour ces élections, l'ANIE informe les citoyennes et citoyens que la période de révision exceptionnelle des listes électorales se tiendra du dimanche 6 septembre au jeudi 17 septembre 2026, soit une durée de douze jours.

Toutes les personnes non inscrites sur les listes électorales, ou qui auront atteint l'âge de dix-huit ans révolus le jour du scrutin, fixé au samedi 28 novembre 2026, et qui remplissent les conditions légales requises, sont invitées à se



présenter à leur commune de résidence, munis d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile, afin de s'inscrire auprès de la Commission communale de révision des listes électorales, pré-

cise le communiqué.

En cas de changement de lieu de résidence, le citoyen ou la citoyenne doit se rapprocher de la Commission de révision des listes électorales de sa nouvelle commune pour procéder à son inscription, souligne la même source.

Par ailleurs, l'ANIE met à disposition un site internet accessible à l'adresse suivante : <https://services.ina-elections.dz/register>, permettant de s'inscrire ou de vérifier son inscription sur les listes électorales.

L'ANIE rappelle également que les bureaux de la Commission communale de révision des listes électorales restent ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30, afin que tous les citoyens puissent s'y rendre à tout moment pour accomplir les formalités d'inscription.

I.H

LA PROTECTION CIVILE L'A ANNONCÉ

TOUS LES INCENDIES MAÎTRISÉS DANS LE NORD-EST, LA SURVEILLANCE SE POURSUIT

Dans le dernier bilan des services de la Protection civile, tous les feux de forêt ont été totalement éteints après les incendies meurtriers qu'ont connus plusieurs wilayas du nord-est de l'Algérie.

Dimanche dernier, le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Karim Benfahci, a annoncé que les feux de forêt déclarés dans plusieurs wilayas du pays du 26 au 30 août ont été circonscrits et totalement maîtrisés, et

que la situation générale des incendies et des foyers a été contrôlée, les derniers feux éteints concernant notamment les wilayas de Jijel, Béjaïa et El Tarf.

Selon M. Benfahci, ces efforts ne se limitent pas à l'extinction des feux de forêt ; un dispositif de sécurité a également été mis en place sur le terrain pour assurer une surveillance permanente, afin de prévenir tout départ de feu susceptible d'être provoqué par des braises pouvant se trouver dans les racines des arbres ou sous

les cendres. Des opérations de refroidissement et de surveillance sont aussi menées pour éviter toute reprise des incendies.

La surveillance se poursuivra jusqu'au retour à la vie normale. Par ailleurs, les unités et équipes de la Protection civile restent mobilisées et en état d'alerte afin de garantir la rapidité d'intervention et une réponse immédiate à toute éventuelle urgence, a conclu le lieutenant Karim Benfahci.

I.H

RÉPARATION DE PLUS DE 35 KM DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE À SIKKDA

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz, relevant du groupe Sonelgaz, a réparé et remis en état plus de 35 km de réseau électrique endommagés par les feux de forêt enregistrés la semaine dernière dans la wilaya de Skikda, a indiqué, lundi, le directeur local de la distribution, Abdelouahad Hemaz.

Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les incendies qui ont touché certaines zones de la wilaya ont occasionné des dommages aux réseaux de moyenne et de basse tension sur une distance de plus de 35 km.

Le réseau électrique

a été affecté, selon la même source, dans plusieurs communes telles qu'Oum Toub, Filfila, Bekhouche-Lakhdar, Benazzouz, Djendel Saâdi-Mohamed, Ouled Hbaba, Ain Bouziane, Azzaba, Hammadi-Krouma et El Hadaïk.

M. Hemaz a affirmé que la direction de la distribution a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour une prise en charge optimale et rapide des dommages causés au réseau électrique, avant de souligner que 13 équipes d'intervention ont été déployées, soutenues par les équipements de 18 entreprises agréées.

RA

RÉPARATIONS TOTALE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUE ET DE GAZ ENDOMMAGÉS À BOUIRA

Toutes les parties des réseaux énergétiques, Électrique et de gaz, endommagées par les derniers incendies enregistrés dans quelques communes de la wilaya de Bouira, ont été réparées et l'alimentation en électricité et en gaz a repris son cours normal dans ces régions, a-t-on appris lundi auprès de la direction de distribution de la Sonelgaz.

Après la mobilisation des services de la Protection civile qui a permis de maîtriser les feux et éteindre les flammes, notamment sur le massif de Beggas et à Kadiria et à Guerrouma (ouest de Bouira), où les lignes d'électricité et les canalisations du gaz ont été endommagées, les services de la direction de distribution sont aussitôt intervenus sur le terrain pour y remédier, est-il souligné.

Les lignes électriques et le réseau de gaz endommagés par les flammes notamment dans les localités d'Ouled Amara sur les hauteurs de Beggas et à Ghedioua (Kadiria), et au village d'Aouaouda relevant de la commune de Guerrouma (Ouest), ont été tout de suite pris en charge pour leur réparation, a indiqué Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution de Bouira.

"Dans les localités de Kadiria et de Guer-

rouma, nous avons enregistré des dégâts de 3 km de lignes électriques endommagées par les incendies de forêts. Les pertes financières sont estimées à 3,4 millions DA", a précisé à l'APS Mme Benyoucef.

La même responsable a assuré que toutes les lignes endommagées par les feux avaient été remplacées pour permettre un retour à la normale de l'alimentation en énergie électrique dans la totalité des régions touchées par les feux.

Les réseaux électrique et gazier ont également été rétablis dans la localité de Roubaâ à Bordj Khris (Sud de Bouira), après avoir été endommagés par les flammes, selon la même responsable.

Un km de lignes électriques a également été remplacé pour rétablir le courant électrique à Hammam Ksana relevant de la commune d'El-Hachimia, a-t-elle fait savoir.

Le 16 juillet dernier, 14 villages relevant de Kadiria et de Lakhdaria ont également été touchés par des feux de forêts qui ont endommagé 3 km de lignes électriques dont les pertes ont été estimées à 15 millions DA, a rappelé Mme Benyoucef.

RA

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT
LES LETTRES DE CRÉANCE DE QUATRE NOUVEAUX
AMBASSADEURS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, la cérémonie de remise des lettres de créance de quatre nouveaux ambassadeurs.

Il s'agit de son Excellence l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, M. Naser Kanaani Chafi, de son Excellence l'ambassadeur de l'Etat du Koweït, M. Nawaf Dhaidan Boushaiba, de son Excellence l'ambassadrice de la Confédération suisse, Mme Marion Weichelt Krupski, et de son Excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, M. Yusron Bahauddin Ambary.

RA



JUSTICE

BOUDJEMAA PRÉSIDE UNE RÉUNION AVEC LES PRÉSIDENTS DES
COURS DE JUSTICE ET LES PROCUREURS GÉNÉRAUX DES PÔLES
PÉNAUX SPÉCIALISÉS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, lundi, une réunion de travail avec les présidents des Cours de justice et les procureurs généraux des pôles pénaux spécialisés d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Ouargla, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, tenue au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, "il a été procédé à l'examen des questions liées à la politique pénale et aux exigences de la lutte contre la criminalité dange-

reuse, notamment celle liée à la drogue et aux substances psychotropes sous toutes leurs formes, au crime organisé, à la contrebande, à la spéculation, à la corruption, aux infractions de change et de mouvements de capitaux, ainsi qu'au terrorisme", selon le communiqué. A cette occasion, le ministre a donné une série d'orientations pratiques visant à "développer les méthodes de travail judiciaire et à renforcer la coordination des efforts avec l'ensemble des acteurs sur le terrain, notamment les différents corps de la police judiciaire", a-t-on

ajouté. Il a également exhorté l'ensemble des responsables concernés à "faire preuve de la plus grande fermeté dans la lutte contre ce type de criminalité, à travers la mobilisation de toutes les capacités et de tous les moyens disponibles, ainsi que la mise en œuvre de l'ensemble des instruments juridiques disponibles, au service de l'ordre public, de la sécurité publique et de la protection des droits et des libertés", conclut le communiqué.

RA

RÉINSTITAURATION DE LA PEINE DE
MORT

DES EXPERTS
DONNENT LEUR AVIS

Des experts en droit ont mis en avant, lundi, l'importance de l'aspect dissuasif que revêt la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la modification du Code pénal afin de réinstaurer la peine de mort, avec exécution, à l'encontre des pyromanes.

Dans ce cadre, l'avocat Abderrahmane Salah a estimé, dans une déclaration à l'APS, que la décision du président de la République d'apporter une modification au Code pénal pour faire appliquer la peine de mort à l'encontre de tout individu dont l'implication dans des incendies volontaires est établie, intervient en raison des pertes humaines et matérielles occasionnées par ces incendies, notamment ceux survenus récemment.

Ainsi, la modification attendue tendra à faire appliquer cette peine et élargir les cas dans lesquels elle peut être prononcée, en incluant de nouvelles situations qui ne sont pas couvertes par les dispositions en vigueur, a ajouté Abderrahmane Salah.

Abondant dans le même sens, le professeur en droit, Moussa Boudhane, a déclaré à l'APS que "l'évocation de la nécessité de faire appliquer la peine de mort particulièrement à l'encontre des pyromanes est

à saluer" au vu des pertes récemment enregistrées en vies humaines et en biens.

Il a estimé que cette démarche serait à même d'"assurer l'effet dissuasif général qu'exige ce type de crimes, compte tenu de leur extrême gravité". Concernant le sort réservé aux complices de ce crime, qui met en péril le patrimoine forestier national et la vie des citoyens, l'expert a fait savoir que "le législateur peut, dans certains cas, assimiler le complice ou l'instigateur à l'auteur principal, dès lors que leur participation à la commission du crime est établie".

Pour rappel, le président de la République avait ordonné, dimanche, lors d'une réunion consacrée à la prise en charge des conséquences et des effets des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays, de modifier le Code pénal avant le 15 septembre, afin de réinstaurer la peine de mort, avec exécution, contre les individus impliqués dans des incendies volontaires, et ce, après épuisement de toutes les voies de recours garanties par la loi.

Le président de la République a également insisté sur l'impératif de soumettre cette modification au Gouvernement, cette semaine, avant d'être présentée à l'Assemblée populaire nationale.

RA

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN
FAVEUR DES SINISTRÉS

SALUÉES À L'UNANIMITÉ

Des agriculteurs, citoyens et présidents d'associations de la wilaya de Jijel ont salué et favorablement accueilli les décisions prises lors de la réunion tenue dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, liées à la prise en charge des conséquences et des effets des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays.

Pour le membre du conseil interprofessionnel de la filière oléicole dans la wilaya de Jijel, Boucenna Mohamed, ces décisions "ont ravivé l'espoir des agriculteurs opérant dans cette filière qui a été gravement touchée par les incendies", avant de souligner que "l'indemnisation des agriculteurs et l'aide qui leur sera apportée pour reboiser leurs terres contribueront au retour progressif à la vie normale".

De son côté, le président de l'association des apiculteurs de la wilaya de Jijel, Ali Laïredj, a salué les décisions du président de la République qui, a-t-il dit, "nous ont réjouis et redonné espoir, d'autant que beaucoup de villageois et de hameaux dépendent de l'apiculture qui représente leur seule source de revenu". Les décisions aux-

quelles le président nous a habitués dans de telles circonstances permettront de relancer l'activité apicole et lui donneront un nouvel élan, tout en encourageant les habitants à retourner dans leurs villages et à reprendre leurs activités, comme auparavant", a-t-il ajouté.

Nourredine, un agriculteur sévèrement touché par les incendies qui ont affecté la commune de Chahna, a déclaré, quant à lui, que "la décision du président de la République d'indemniser les sinistrés indemnisés pour tout ce qu'ils ont perdu lors de ces incendies, aura un grand impact et permettra un retour rapide à la vie normale dans la région".

De son côté, Toufik, agriculteur de la commune de Djemaâ Beni Habibi, a déclaré avoir été "choqué par les incendies qui ont tout détruit", affirmant avoir perdu sa ferme et tout son bétail qui représentaient son unique source de revenus.

"Les décisions courageuses du président de la République nous ont redonné espoir et nous encourage à reprendre nos activités dans les plus brefs délais", a encore souligné Toufik.

Pour sa part, Ahmed, résidant dans la commune

d'Ouled Rabah, a salué les décisions du président de la République, affirmant qu'elles "reflètent le soutien que l'Etat apporte aux citoyens lorsque ceux-ci ont à traverser de dures épreuves".

De nombreux citoyens de la wilaya de Jijel, rencontrés par l'APS, ont également salué les décisions du président de la République, "notamment celles relatives à l'entame, dans les plus brefs délais, des travaux de restauration des habitations endommagées par les incendies", considérant que toutes ces décisions constituent un plan d'action "complet et méthodique" qui permettra de gagner du temps et d'atteindre tous les objectifs pour un retour rapide à une vie normale.

Les déclarations recueillies auprès d'agriculteurs, de citoyens et de représentants de la société civile, après l'annonce de ces décisions, mettent en évidence la sérénité retrouvée par les habitants de la wilaya de Jijel et illustrent leur détermination à sortir de cette épreuve la tête haute, fiers et altiers comme les montagnes d'Algérie.

RA

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE TERRAIN SUJET D'UNE RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

Selon un communiqué du ministère des travaux publics et des infrastructures de base, le ministre Abdelkader Djellaoui, a présidé dimanche au siège du ministère une réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-Meniaa.

Par Malika Azeb

La rencontre a eu lieu en présence des membres de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-Meniaa, de représentants du ministère des travaux publics et des infrastructures de base, y compris de l'agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), du ministère des finances y compris de la direction générale du budget et de la direction générale du domaine national, ainsi que des ministères de l'intérieur, des collectivités locales et des transports, de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de la poste et des télécommunications, de l'énergie et des énergies renouvelables, de l'hydraulique et de l'industrie.

Ont assisté à cette rencontre également les directeurs généraux de la société nationale des transports fer-



roviaires (SNTF) et de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED).

M. Djellaoui s'est au cours de la réunion qui s'est tenue au siège du ministère, réjoui de l'avancement des préparatifs du projet sur le terrain, a

indiqué le communiqué du ministère des travaux publics. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des mesures préparatoires du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur un linéaire de 495 km, financé par la

Banque africaine de développement (BAD). A cette occasion, le ministre s'est félicité des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des préparatifs sur le terrain, soulignant que les résultats sont de nature à réunir des conditions nécessaires au lancement de la réalisation du projet dans les délais impartis. Le communiqué a également indiqué que la réunion a porté principalement sur le suivi de l'état d'avancement des préparatifs du lancement du projet, ainsi que sur les mesures à prendre pour lever les éventuels obstacles et difficultés sur le terrain au niveau des tronçons Ouargla-El Meniaa et El Meniaa-In Salah-Tamanrasset.

Par ailleurs, les discussions ont abordé les moyens de renforcer et d'accélérer le rythme de coordination entre les différents intervenants, y compris les autorités locales, afin de garantir l'achèvement des procédures requises et le lancement effectif de la réalisation de ce projet stratégique dans les délais impartis.

M.A

RENTREE SCOLAIRE

ADJAL INSISTE SUR LE RACCORDEMENT DES ÉTABLISSEMENTS À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ DANS LES DÉLAIS IMPARTIS

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, lundi à Alger, une réunion de la commission de coordination sectorielle, consacrée au suivi de l'avancement du raccordement des établissements scolaires et universitaires et des instituts de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, en prévision de la prochaine rentrée sociale, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de parachever ces opérations dans les délais impartis, indique

un communiqué du ministère.

Tenue en présence de cadres et de responsables centraux du secteur, ainsi que de responsables du groupe Sonelgaz, la réunion a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des opérations de raccordement des établissements scolaires et universitaires et des instituts de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi qu'à l'examen de nombre de dossiers liés à l'activité du secteur.

Le ministre a, dans ce cadre, suivi

un exposé détaillé sur l'Etat d'avancement des projets de raccordement des différents établissements concernés et les projets tracés pour le parachèvement des opérations restantes, afin que ces établissements soient pleinement opérationnels lors de la prochaine rentrée scolaire.

A cet égard, le ministre a insisté sur la nécessité de parachever les opérations de raccordement dans les délais impartis, de garantir la disponibilité des structures et des réseaux concernés et de renforcer la coordination et

le suivi sur le terrain, de manière à réunir les meilleures conditions pour le bon déroulement de la rentrée sociale 2026-2027.

M. Adjal a, par ailleurs, insisté sur l'importance de poursuivre le suivi rigoureux des différents projets et opérations prioritaires et de prendre les mesures nécessaires pour remédier à toute insuffisance pouvant entraver la réalisation des objectifs tracés dans les délais impartis, conclut le communiqué.

RA

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'IMPORTATION

LE MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR APPORTE DES CLARIFICATIONS

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a apporté, lundi dans un communiqué, des clarifications concernant les demandes de visa du programme prévisionnel d'importation sur la base des données et documents officiels enregistrés via la plateforme numérique, rejetant les "allégations infondées" selon lesquelles il entraverait ce programme.

Les clarifications du ministère interviennent suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, dans laquelle le gérant d'une entreprise privée (Benbellat), spécialisée dans la production d'eau minérale, a fait part de ses préoccupations concernant ce qu'il a qualifié de "retard dans l'obtention du visa du programme prévisionnel d'importation de pièces de rechange pour le deuxième semestre de l'année 2026".

Dans son communiqué, le ministère a "catégoriquement rejeté les allégations et informations erronées contenues dans cette vidéo, qui ne correspondent pas aux données officielles enregistrées auprès de ses services", soulignant qu'il "se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires qu'il juge nécessaires contre toute partie susceptible de porter atteinte à la réputation du ministère ou de diffuser des informations de nature à induire l'opinion publique en erreur".

Evoquant les détails du dossier de l'opéra-

teur en question, le ministère a assuré que le dossier "n'a été ni rejeté ni gelé", précisant que "les services compétents lui ont demandé, en date du 20 août courant, de modifier son programme prévisionnel au vu de la nature et du volume de la demande".

Cependant, jusqu'à la date de publication du communiqué, l'opérateur "n'a pas répondu à la demande de modification, ce qui a empêché la finalisation de l'étude du dossier et l'octroi du visa", explique le ministère.

Le programme présenté par l'opérateur porte sur 709 positions tarifaires pour un total de 10.522 pièces de rechange, a fait savoir le ministère, rappelant que la même entreprise avait déjà bénéficié, le 29 janvier 2026, du visa pour 300 pièces de rechange au titre du programme prévisionnel du premier semestre de l'année 2026, en plus de 5.695 pièces de rechange de différents types dans le cadre du programme prévisionnel du deuxième semestre de l'année 2025, visé le 2 août 2025.

Ainsi, "l'intéressé aura introduit, en l'espace d'à peine 12 mois, des demandes d'importation pour un total de 16.517 pièces de rechange de différents types, un volume qui exige, sur le plan technique, de vérifier l'adéquation de ces besoins avec la taille de l'unité de production, la nature de ses équipements et sa capacité de production effective", ajoute le ministère.

L'importance de ces données apparaît plus

clairement lorsqu'elles sont comparées aux programmes d'importation d'autres entreprises opérant dans le même secteur et disposant de plus de quatre lignes de production, a expliqué la même source, précisant que "les quantités de pièces de rechange demandées par certaines d'entre elles ne dépassent pas le quart de la quantité demandée par l'entreprise concernée, bien qu'elles possèdent des capacités de production plus importantes et un nombre de lignes de production supérieur à celles dont dispose cette entreprise".

Par conséquent, les données techniques enregistrées auprès des services du ministère "ne reflètent pas l'existence d'une unité de production dont la taille et les capacités d'exploitation justifieraient, en apparence, ce volume élevé de demandes de pièces de rechange, ce qui a conduit à soumettre son programme prévisionnel à un examen approfondi et à demander sa modification, et non à le rejeter ou à entraver l'activité de l'entreprise".

Le ministère s'est également engagé à apporter des précisions sur d'autres questions et données relatives aux demandes de visa du programme prévisionnel d'importation, en se fondant sur les données et documents officiels enregistrés via la plateforme numérique, afin de lever toute ambiguïté et d'écarter toute interprétation inexacte.

RA

BÉJAÏA

RETOUR PROGRESSIF DE L’EAU ET DE L’ÉLECTRICITÉ DANS LES FOYERS TOUCHÉS PAR LES INCENDIES

Les infrastructures de distribution électrique et d’adduction d’eau, affectées par les flammes ayant sévi la semaine passée dans plusieurs localités de la wilaya de Béjaïa, ont été remises en état, et la fourniture de ces prestations a repris pour la majorité des ménages concernés, selon les déclarations recueillies lundi auprès des responsables compétents.

Par Kahina Baghdad

Concernant le courant électrique, la direction locale de Sonelgaz a précisé que le service a été restauré pour environ 99 % des habitations réparties dans l’ensemble des hameaux éprouvés, tout en précisant que les branchements des derniers foyers encore privés de cette énergie sont en cours d’achèvement.



Les mêmes interlocuteurs ont ajouté que les travaux de remise en état se déroulent sans relâche, en mettant l’accent sur le retour complet de l’approvisionnement électrique et sur la préservation de l’intégrité des personnes, des équipements et des lignes. Pour ce qui est de l’approvisionne-

ment en eau potable dans les villages ravagés par les incendies, l’antenne wilayale de l’Algérienne des eaux (ADE) a dépêché toutes ses brigades techniques sur le terrain, a-t-on signalé. Les services de l’ADE ont fait savoir que l’ensemble des hameaux dépendant des communes de Kherrata,

Aokas, Tizi N’Berber et Tichy, qui avaient été coupés de l’eau à la suite des sinistres de la semaine écoulée, ont été reconnectés au circuit de distribution d’eau potable. Quant aux municipalités de Tamridjet, Darguina et Toudja, elles aussi victimes des incendies, leur rattachement complet au système d’alimentation en eau sera réalisé au plus tard le mercredi prochain, a certifié l’ADE de Béjaïa. Pour garantir la permanence de l’approvisionnement en eau des populations éprouvées, l’ADE de Béjaïa a mis à disposition ses citernes mobiles afin de ravitailler les hameaux visés, et ce jusqu’à la restauration définitive du dispositif, a-t-on souligné. Par ailleurs, le secrétaire général de la wilaya, Saïd Yahiaoui, en charge de la gestion courante des affaires locales, a exhorté, au cours d’une réunion tenue ce jour au siège de l’administration, à un contrôle « strict » des chantiers de remise en état des réseaux de courant et d’eau dans les zones touchées, d’après les informations fournies par les services de la wilaya.

K.B

RELIZANE

PLUS DE 1 360 JEUNES FORMÉS AUX MÉTIERS TECHNIQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL

Selon les déclarations du directeur local de la Formation professionnelle, Kada Mekhloufia, faites lundi, 1 362 jeunes, garçons et filles confondus, ont terminé leur cursus dans le cadre de l’initiative nationale « Sanâa », mise en œuvre par le ministère de tutelle durant la période estivale.

M. Mekhloufia a précisé à l’APS que cette opération d’envergure, récemment lancée, s’adresse aux jeunes de 15 à 27 ans, qu’ils soient scolarisés, étudiants ou sans activité particulière. La répartition des lauréats par spécialité se présente comme suit : 445 en plomberie, 410 en

électricité bâtiminaire, 188 en systèmes frigorifiques et climatisation, 159 en pose de faux plafonds et cloisons sèches (BA13), 109 en peinture et 51 en soudage. Parallèlement, 777 stagiaires poursuivent actuellement leur apprentissage au titre du même programme, avec 126 en plomberie, 410 en électricité du bâtiment, 189 en froid et climatisation, 185 en BA13, 159 en peinture et 10 en soudure. Pour mener à bien cette entreprise, la direction wilayale a déployé l’intégralité de ses ressources logistiques et humaines, en ouvrant 14 centres répartis dans les différentes dairas et en constituant une équipe pédagogique de plus de

30 formateurs couvrant l’ensemble des disciplines, a indiqué le responsable. Ce projet à vocation nationale a pour objectif de « doter la jeunesse de compétences pratiques et valorisables, tout en améliorant leur employabilité future ». Il s’inscrit également dans une volonté politique de redonner leurs lettres de noblesse aux filières techniques et manuelles, dont la demande ne cesse de croître sur le marché du travail, aussi bien à l’échelle régionale que nationale, a-t-il ajouté.

K.B

SIDI BEL-ABBES

RÉCEPTION ET LANCEMENT D’UN ENSEMBLE DE PROJETS D’ASSAINISSEMENT

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes a vu la réception et la mise en service de plusieurs importants projets de développement visant à moderniser les réseaux d’assainissement, à renforcer la protection des agglomérations contre les risques d’inondation et à développer les capacités de traitement des eaux usées, a indiqué, le directeur du secteur, Djebbar Belmeriri.

Le même responsable a précisé que les opérations réceptionnées comprenaient, notamment, le renouvellement d’environ 70 pour cent du réseau d’assainissement de la ville de Sidi Bel-Abbes, particulièrement dans les quartiers de Sakia El Hamra du centre-ville, Emir, Sidi Djilali, Sidi Yacine, El Madina El Mounawara, Bab Dhaya et Es-Sakhra. Ces opérations comprennent également le renouvellement et l’extension des réseaux de collecte dans plusieurs communes et zones éloignées, notamment Zerouala, Hassi Dahou, Benachiba, Ouled Malek, El Mekhalcha et Ouled Benaïssa. Les travaux réalisés ont également porté sur l’aménagement et le curage de l’oued Mekerra, sur une distance de 6,5 km, ce qui a permis de supprimer cinq grands rejets et 38 rejets individuels, tout en améliorant la capacité d’évacuation des eaux. Deux stations à chambre unique et deux stations de relevage ont, par ailleurs, été réalisées au profit de 2.000 et 1.500 logements du programme AADL dans la zone de Bouski. Les travaux ont aussi concerné l’aménagement de l’oued Hassi Zahana sur 2,5 km, ainsi que le renforcement de l’Office national de l’assainissement (ONA) en moyens et équipements

nouveaux, notamment des camions hydrocureurs et des pompes submersibles et flottantes à forte capacité de pompage, afin d’accroître ses capacités d’intervention et de maintenance. Concernant les opérations actuellement en cours, M. Belmeriri a fait état de la poursuite de l’étude du schéma directeur d’assainissement des eaux sur le bassin de l’oued Mekerra, au profit des communes de Haciba, Sidi Ali Benyoub, Tabia, Sidi Khaled, Boukhanefis et Mostefa Benbrahim. Les opérations en cours comprennent également l’étude d’un projet de station d’épuration à Benbadis, ainsi que la réalisation d’un système de traitement des eaux usées dans la zone de Dlamid, à Sidi Hamadouche, afin de protéger le barrage de Sarno contre la pollution. Elles prévoient également la réhabilitation du collecteur d’assainissement de la commune de Belouladi. Dans le cadre du programme futur du secteur, le responsable a indiqué qu’il était proposé de réaliser deux stations d’épuration dans les villes de Sfifef et de Telagh, ainsi que de renouveler les réseaux d’assainissement dans les communes de Sidi Dahou, Merine, Oued Seifioun et Ain Kada, avec leur dotation en systèmes de traitement, en plus de la poursuite des opérations d’aménagement de l’oued Mekerra. Selon la même source, ces opérations s’inscrivent dans le cadre d’études élaborées pour des schémas directeurs d’assainissement couvrant l’ensemble des communes de la wilaya. Elles permettront de généraliser les systèmes de traitement des eaux usées, de valoriser les eaux traitées et de les réutiliser pour l’irrigation agricole.

R.R

GUELMA

66 LIGNES DE TRANSPORT DES VOYAGEURS OUVERTES À L’EXPLOITATION

Les services de la direction des transports de Guelma ont ouvert dernièrement à l’exploitation 66 lignes de transport de voyageurs afin de réduire le déficit sur certaines lignes et améliorer les conditions de mobilité des citoyens sur les divers axes, a-t-on appris lundi auprès du directeur de wilaya du secteur. Dans une déclaration à l’APS, M. Mouad Bouchamla a précisé que ces lignes ouvertes à l’exploitation par des transporteurs privés dont certaines nouvelles et d’autres anciennes sont constituées de 9 lignes inter-wilayas, 22 lignes entre le chef-lieu de wilaya et les différentes communes, 23 lignes rurales et 12 lignes urbaines. La même source a estimé les besoins de la wilaya pour couvrir toutes ces lignes à 161 véhicules dont 17 pour le transport inter-wilayas, 59 entre le chef-lieu de wilaya et les communes, 48 pour les lignes rurales et 37 pour les lignes urbaines ouvertes dans les communes de Guelma, d’Oued Zenati, de Hammam Debagh et de Bouchegouf. Le même responsable a affirmé que des conditions précises ont été fixées pour les personnes physiques et morales souhaitant exploiter ces lignes dont "le refus de tout véhicule de plus 20 ans d’âge, la priorité pour les véhicules neufs et l’obligation de présentation d’un procès-verbal de contrôle technique du véhicule concerné ne mentionnant aucun défaut sur celui-ci".

R.R

L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE À L'HEURE DU BOULEVERSEMENT TECHNOLOGIQUE

CONCURRENCE ACCRUE ENTRE PIERRES NATURELLES ET PIERRES DE LABORATOIRE

Les diamants extraits des mines doivent désormais composer avec une rivalité intense venant des diamants créés en laboratoire. Jadis contrôlé par des pays comme le Botswana, la Russie ou le Canada, le secteur des gemmes a vu émerger en peu de temps de nouvelles puissances commerciales, qui ont su séduire à la fois les goûts et les budgets des acheteurs.

Par Nawal Bordji

Près de deux années ont été nécessaires à Lucara Diamond pour trouver un preneur pour le Motswedi, ce diamant de 2 488 carats exhumé au Botswana en août 2024. Officialisée au début du mois d'août, la transaction concernant le second plus gros diamant gemme jamais extrait se déroule dans un environnement commercial bien plus ardu pour les pierres courantes. Derrière la contraction de la demande et des cours observée récemment, et les répercussions sur les recettes du Botswana et d'autres nations productrices, se dessinent avant tout l'émergence de nouveaux pôles de décision en Chine et en Inde.

Les diamants synthétiques, élaborés en laboratoire, possèdent une structure chimique et des caractéristiques physiques identiques à celles des diamants naturels, mais ils sont



obtenus en quelques semaines via des méthodes imitant les processus naturels de cristallisation. Restreints pendant longtemps aux applications techniques, ils ont peu à peu conquis le secteur de la bijouterie, à mesure que les technologies ont permis d'obtenir des gemmes plus pures et plus volumineuses.

DE LA RÉGION DU HENAN À LA VILLE DE SURAT

Si l'on comparait l'industrie du diamant de synthèse à un organe vital, ses deux cavités principales battraient respectivement en Chine et en Inde. En République populaire, c'est dans la province du Henan, aux alentours de Zhengzhou et Zhecheng, que s'est développé en quelques années l'un des épîcentres mondiaux de la production

de diamants artificiels. Des sociétés telles que Zhongnan Diamond ou Henan Huanghe Whirlwind ont largement participé à l'édification d'une chaîne complète, allant de la conception des presses haute pression jusqu'à la taille et au polissage des pierres.

L'Inde renforce cet ensemble industriel. À Surat, déjà plaque tournante mondiale pour la taille et le polissage du diamant naturel, la fabrication de diamants de laboratoire a connu une croissance notable. Sur l'année fiscale 2025-2026, le pays a écoulé à l'export 18,84 millions de carats de diamants synthétiques polis, surpassant les 16 millions de carats de pierres naturelles. Pour les producteurs africains, la menace principale réside dans la capacité de ce tandem sino-indien à massifier le diamant destiné au grand public.

Ces gemmes peuvent être fabriquées sans excavation minière ni gisement à entretenir, tandis que les avancées techniques permettent d'obtenir des pièces plus grosses et exemptes d'imperfections. Cette profusion a provoqué un effondrement des tarifs. De Beers, leader mondial du diamant naturel, a fini par cesser sa propre enseigne Lightbox dédiée au synthétique, face à une dégringolade de 90 % des prix de gros depuis 2018. Parallèlement, plus de 60 % des diamants montés sur les alliances de fiançailles aux États-Unis sont désormais d'origine artificielle.

UNE ACCALMIE HYPOTHÉTIQUE POUR LE NATUREL ?

La chute des prix du diamant de synthèse pourrait toutefois renforcer l'argument de la rareté attaché au naturel. Ferial Zerouki, alors présidente du World Diamond Council, déclarait en fin d'année 2025 que l'effondrement des cours des pierres de laboratoire commençait à éroder leur pouvoir d'attraction. Mais aucun regain n'est encore perceptible pour les pays historiquement producteurs, qui ont subi une nouvelle baisse des cours du diamant naturel au premier semestre 2026.

Le Botswana, l'Angola, la Namibie, la RDC et l'Afrique du Sud ont donc choisi de mutualiser leurs efforts pour promouvoir le diamant naturel, avec un investissement correspondant à 1 % de leurs revenus annuels tirés de la vente de brut pour des campagnes publicitaires. Au-delà de cette stratégie de différenciation, leur champ d'action réside dans la régulation de l'offre et dans une meilleure valorisation locale par l'implantation d'ateliers de taille et de polissage. Sur le terrain des prix, soutenir la compétition face aux usines chinoises et indiennes apparaît nette-

AGRICULTURE ET DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

LA CÔTE D'IVOIRE ATTEINT UN NIVEAU RECORD D'IMPORTATIONS D'ENGRAIS

La Côte d'Ivoire a fortement accru ses achats d'engrais chimiques sur les marchés internationaux en 2025, portée par une demande intérieure en nette progression. Dépourvu, comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, d'une production primaire d'engrais chimiques, le pays reste largement tributaire des importations pour couvrir les besoins de son agriculture. Ces approvisionnements servent également à alimenter certains marchés de l'hinterland, notamment à travers des opérations de réexportation vers les pays voisins.

Par Saïd Slimani

Les données compilées par le Centre international de développement des engrais dans un rapport publié le 14 août 2026 font état de 789 500 tonnes d'engrais chimiques importées par la Côte d'Ivoire au cours de l'année 2025. Ce niveau représente une progression de 38 % en comparaison avec l'année précédente et constitue un nouveau record national. Il dépasse notamment le précédent sommet enregistré en 2023, lorsque les importations avaient atteint 613 527 tonnes.

Cette progression traduit avant tout le redressement de la demande après la période de forte tension qui avait marqué le marché mondial des fertilisants en 2022. La flambée exceptionnelle des prix observée cette année-là avait considérablement renchéri les coûts d'approvisionnement pour les pays dépendants des achats extérieurs. Depuis 2023, la détente progressive des cours internationaux a, au contraire, permis aux opérateurs de reconstituer leurs stocks et de mieux anticiper les besoins du marché.

Selon le rapport du Centre international de développement des engrais, l'amélioration des conditions d'approvisionnement a notamment donné aux importateurs la possibilité de disposer de réserves plus importantes et de répondre de manière plus efficace à la demande nationale. Cette évolution a ainsi contribué à soutenir la re-

prise des achats internationaux, mais la principale explication de leur forte augmentation réside dans l'accroissement de la consommation intérieure.

La consommation apparente d'engrais chimiques en Côte d'Ivoire s'est en effet établie à 593 107 tonnes en 2025, soit une hausse de 41 % sur un an. Cette progression apparaît particulièrement importante au regard de l'évolution des volumes destinés à l'extérieur. Les quantités réexportées vers les pays de l'hinterland, principalement le Mali et le Burkina Faso, ont diminué de 2 %, pour atteindre 207 791 tonnes sur la même période.

L'augmentation de la demande ivoirienne est étroitement liée aux performances de plusieurs filières agricoles stratégiques. Le cacao et le coton occupent une place centrale dans cette dynamique. Ces deux cultures, essentielles aux exportations du pays et aux revenus de nombreux exploitants, ont absorbé à elles seules plus de 287 250 tonnes d'engrais en 2025. Elles représentent ainsi près de la moitié de la consommation apparente enregistrée sur le marché national.

Dans le secteur cacaoyer, la progression de l'utilisation des fertilisants s'explique notamment par l'amélioration de la rémunération des producteurs. Le prix garanti du cacao est passé à 2 800 francs CFA le kilogramme en octobre 2025, contre 1 800 francs CFA en 2024. Cette revalorisation substantielle a renforcé les revenus des producteurs et créé de meilleures conditions pour accroître les dépenses consacrées à l'entretien des plantations, notamment à travers l'utilisation accrue d'engrais.

Le renforcement de la demande dans le secteur du coton participe également à l'augmentation globale des besoins en fertilisants. Pour ces filières tournées vers l'exportation, la disponibilité et le coût des engrais constituent des éléments déterminants pour les rendements agricoles et, par conséquent, pour la compétitivité des productions ivoiriennes sur les marchés internationaux.

La tendance enregistrée en 2025 pourrait

toutefois être plus difficile à maintenir en 2026. Après une période de relative détente, le marché mondial des fertilisants pourrait connaître une nouvelle phase de tension. La Banque mondiale anticipe notamment une augmentation de plus de 30 % des prix mondiaux des engrais cette année, dans un contexte marqué par des perturbations du transport maritime au Moyen-Orient liées au conflit persistant entre les États-Unis, Israël et l'Iran depuis la fin février 2026.

L'urée apparaît comme l'un des produits les plus exposés à cette évolution. Cet engrais azoté, largement utilisé dans l'agriculture mondiale, pourrait voir son prix moyen atteindre environ 675 dollars la tonne en 2026, ce qui représenterait une progression proche de 60 % par rapport à 2025. Plusieurs facteurs pourraient alimenter cette hausse. Les difficultés d'approvisionnement, les risques de restrictions imposées aux exportations par certains grands pays producteurs ainsi que l'augmentation du coût du gaz naturel constituent autant de sources potentielles de pression sur les prix. Le gaz naturel occupe en effet une place déterminante dans la fabrication de l'ammoniac, composant essentiel à la production d'urée. Pour la Côte d'Ivoire, fortement dépendante des importations, un tel environnement pourrait rapidement se traduire par une augmentation de la facture d'approvisionnement. La hausse des prix internationaux risquerait alors de peser sur les capacités financières des importateurs et des distributeurs, avec des conséquences possibles sur les volumes achetés à l'étranger et sur les quantités disponibles pour les agriculteurs.

Cette situation pourrait également affecter les échanges avec les pays de l'hinterland. Si les coûts d'acquisition augmentent fortement, les opérateurs pourraient être contraints d'ajuster leurs stocks, leurs importations et leurs opérations de réexportation. L'enjeu dépasse donc le seul marché ivoirien, puisque le pays joue également un rôle de plateforme d'approvisionnement pour plusieurs économies agricoles de la sous-région.

S.S

GUERRE AU MOYEN - ORIENT

« L'IRAN NE CHERCHE PAS LA GUERRE, MAIS RIPOSTERA FACE AUX AGRESSEURS »

Le président iranien Massoud Pezeshkian a déclaré lundi que l'Iran ne cherchait pas la guerre, mais qu'il répondrait avec force et détermination à toute agression, selon un communiqué publié par son bureau.

"Nous ne cherchons pas la guerre, et c'est un message clair que nous avons transmis jusqu'à présent au monde entier", a-t-il déclaré. "Cependant, nous ne resterons jamais immobiles face aux agressions et apporterons une réponse décisive aux agresseurs".

M. Pezeshkian a ajouté que l'instabilité et les troubles dans la région n'étaient dans l'intérêt d'aucun pays et constituaient un défi pour tous, soulignant que les pays de la région devaient unir leurs forces et déployer des efforts pour garantir la sécurité et le développement dans la région.

Les propos de M. Pezeshkian interviennent alors que le porte-parole du Commandement central américain, Tim Hawkins, a déclaré dans un communiqué que les forces américaines avaient frappé dimanche deux lanceurs situés sur l'île de Larak, dans le sud de l'Iran, après que le Corps des gar-



diens de la révolution islamique (CGRI) "a été observé en train de se préparer à lancer des roquettes équipées de mines marines dans le détroit d'Ormuz".

A la suite de cette attaque, le CGRI a déclaré dans un communiqué que plusieurs militaires et civils avaient été tués ou blessés lors de l'attaque et a promis que

cette frappe serait suivie d'un "châtiment pour l'agresseur".

RI

L'ARMÉE IRANIENNE AFFIRME AVOIR ATTAQUÉ UNE BASE AÉRIENNE AUX EAU (MÉDIA)

L'armée iranienne a déclaré lundi avoir attaqué la base aérienne d'Al Minhad aux Emirats arabes unis (EAU) avec des drones, a rapporté la télévision d'Etat iranienne, citant un communiqué.

L'armée a pris pour cible les zones "où des hélicoptères et du personnel américains sont stationnés à la base d'Al Minhad" à l'aide de dizaines de drones, précise le communiqué. Il ajoute que cette attaque fait suite à une

frappe américaine menée dimanche soir sur l'île de Larak, dans le détroit d'Ormuz, qui a fait plusieurs morts et blessés parmi le personnel militaire et les civils.

RI

PALESTINE

PRÈS DE 200 COLONS SIONISTES PRENNENT D'ASSAUT L'ESPLANADE DE LA MOSQUÉE D'AL-AQSA

Près de 200 colons sionistes ont pris d'assaut, lundi, l'esplanade de la mosquée d'Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous forte protection des forces de l'occupation, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Citant le gouvernorat d'Al-Qods occupée, l'agence a indiqué que 178 colons sionistes ont pénétré dans l'esplanade par la porte El-Magharraba, ont effectué des marches provocatrices dans ses cours et ont accompli des rituels talmudiques.

A noter que plus de 782 colons ont pris d'assaut les esplanades d'Al-Aqsa la semaine dernière sous une forte protection de la police de l'entité sioniste.

Parallèlement, l'occupation sioniste impose des restrictions strictes sur l'entrée des Palestiniens dans la

mosquée d'Al-Aqsa, confisquent leurs cartes d'identité à ses portes extérieures, tout en poursuivant une campagne d'expulsion de la mosquée pour des périodes variables. La mosquée d'Al-Aqsa connaît une recrudescence des violations par les colons, ainsi que l'imposition de nouvelles réalités de judaïsation à travers l'augmentation du nombre d'infiltrés et l'accomplissement de rituels talmudiques dans divers endroits de ses esplanades.

Les appels palestiniens se poursuivent pour la mobilisation et l'affluence vers la mosquée d'Al-Aqsa afin de contrecarrer les plans de l'occupation et de ses colons contre la mosquée.

RI

LES ISLANDAIS NE VEULENT PAS ADHÉRER À L'UE

LE GOUVERNEMENT NE REPENDRA PAS LES NÉGOCIATIONS D'ADHÉSION DU PAYS À L'UE

La Première ministre islandaise Kristinnur F. Thórhildursson a annoncé dimanche que le gouvernement actuel ne relancerait pas de négociations pour la reprise du processus d'adhésion de l'Islande à l'Union européenne (UE), après que le référendum de la veille a vu plus d'électeurs voter contre ces négociations. Au cours d'une conférence de presse, Mme F. Thórhildursson a affirmé que le résultat du scrutin devait être respecté et qu'il n'y aurait pas de nouvelles négociations sur l'adhésion du pays à l'UE pendant le mandat du gouvernement au pouvoir. Les résultats du référendum, publiés par la chaîne publique RÚV, montrent que 52,8% des électeurs se sont opposés aux négociations tandis que 47,2% y étaient favorables. Au total, 225.031 bulletins de vote ont été déposés dans les urnes pour un taux de participation s'élevant à 82,5%, a rapporté RÚV.

La Première ministre a dit avoir échangé des messages avec António Costa, président du Conseil européen, et

ajouté que l'UE était consciente du fait qu'il subsistait une volonté appuyée de maintenir des relations fortes entre l'Islande et l'UE.

Ce pays insulaire nordique a fait sa demande d'adhésion au bloc européen en 2009. Les négociations sur l'adhésion ont ensuite été suspendues en 2013 après l'entrée en fonctions d'un gouvernement eurosceptique. Cependant, selon les documents parlementaires islandais, la Commission européenne a affirmé que la demande d'adhésion n'avait jamais été officiellement retirée.

La ministre islandaise des Affaires étrangères Thorgerdur Katrín Gunnarsdóttir a prévu de convoquer la Commission des affaires étrangères le 31 août afin de discuter des "prochaines étapes". Cette réunion portera notamment sur le retrait officiel ou non de la demande d'adhésion, selon RÚV.

RI

SOUDAN

CINQ MORTS ET PLUS DE 3.000 DÉPLACÉS APRÈS UNE ATTAQUE DES FSR À L'OUEST DE BARA

Cinq personnes ont trouvé la mort et plus de 3.000 autres ont été déplacées, à la suite d'une attaque menée par les Forces de soutien rapide contre les zones d'Al-Qaa et d'Al-Koukeiti, à l'ouest de la ville de Bara, dans l'Etat du Kordofan-Nord, a annoncé lundi le Réseau des médecins du Soudan. Dans un communiqué de presse, le Réseau a indiqué que cinq personnes ont été tuées et des maisons pillées par les Forces de soutien rapide, entraînant le déplacement collectif des habitants de ces deux villages, dans

des conditions humanitaires difficiles. Les régions de l'ouest de Bara ont connu une escalade de la violence depuis le début de l'année, alors que la ville constitue un axe principal reliant les Etats du Kordofan à la capitale Khartoum et l'Etat du Darfour-Nord. En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan opposant l'armée aux FSR a fait des dizaines de milliers de morts et près de 15 millions de déplacés, selon les chiffres de l'ONU et les autorités locales.

RI

AGRESSION CONTRE GHAZA

TROIS MARTYRS DANS UN BOMBARDEMENT SIONISTE

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs, lundi, dans un bombardement aérien mené par les forces de l'occupation sioniste au sud-ouest de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les dépouilles des trois victimes de cette attaque aérienne sioniste qui a ciblé un véhicule dans le quartier de Tal Al-Hawa, dans la ville de Ghaza, ont été acheminées vers l'hôpital Al-Shifa, a précisé l'agence. Plus tôt dans la même journée, deux

autres citoyens palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement distinct qui a visé un groupe de personnes à l'ouest de la ville. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 73.456 martyrs et 174.496 blessés, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.

RI

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA CINQ PÊCHEURS PALESTINIENS BLESSÉS PAR LES TIRS DE LA MARINE SIONISTE

Cinq pêcheurs palestiniens ont été blessés, lundi, par des tirs des forces marines de l'occupation sioniste, au large de la côte de la ville de Ghaza, selon des sources médiatiques locales.

Le Croissant-rouge palestinien, cité par ces sources, a indiqué que ses équipes avaient transporté les blessés depuis la zone du port de la ville de Ghaza vers l'hôpital Al-Shifa et l'hôpital Al-saraya pour recevoir des soins. Elles ont précisé que des navires de guerre de l'entité sioniste avaient ouvert le feu en di-

rection des bateaux de pêche alors qu'ils se trouvaient au large de la côte de la ville. Les pêcheurs de Ghaza font face à de lourdes restrictions imposées par l'occupation sioniste depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre 2023.

En effet, un rapport de l'ONU publié le 2 juillet dernier a indiqué que les forces de l'occupation continuaient d'empêcher les Palestiniens d'accéder à la mer malgré le cessez-le-feu en cours.

RI

L'IA POUR TOUS

LE PARI SOUVERAIN DE LA CORÉE DU SUD

La Corée du Sud s'engage dans une expérience inédite : faire de l'intelligence artificielle générative un service public, gratuit et illimité. En mobilisant une infrastructure matérielle et un financement étatique, Séoul entend transformer l'IA en bien commun, au même titre que l'éducation ou la santé. Une initiative pionnière qui suscite autant d'attentes que d'interrogations sur sa mise en œuvre et son impact mondial.

Alors que l'Europe débat de régulation et que les États-Unis laissent le

Par Yakout Abina

marché décider, la Corée du Sud, elle, choisit une troisième voie : faire de l'IA générative un bien commun, financé et distribué entièrement par l'État. Le projet « AI for All », porté par le ministère des Sciences et des TIC, promet à chaque citoyen un accès gratuit et illimité aux outils d'IA générative.

Ce pari d'État, inédit à l'échelle mondiale, place Séoul en pionnier d'une politique numérique qui pourrait inspirer d'autres gouvernements. Le monde observe attentivement cette expérience, qui redéfinit les règles du jeu entre régulation, marché et service public.

Le projet a été confié à trois consortiums menés par SK Telecom,



KT et Kakao, sélectionnés parmi six candidats. SK Telecom s'appuie sur Shinhan Card, Hana Card, Tmap Mobility et Goodoc. Son modèle souverain A.X K2, fort de 688 milliards de paramètres, sera complété par Solar Open 2 (Upstage AI) et K EXAONE 2.0 (LG AI Research). KT associe Upstage AI, Rebellions et Korea Educational Broadcasting System, avec pour socle Mi:dm K Pro 2.5, accessible via Daum et des plateformes comme Musinsa ou Danawa. Kakao fédère Lunit, le Seoul National University Hospital, Shinhan Bank et LG Electronics. Sa porte d'entrée principale sera KakaoTalk, enrichie de chatbots et d'agents spécialisés grâce à son modèle Kanana et aux développements de LG AI Research.

Le programme ne repose pas uniquement sur la bonne volonté des opérateurs. Il bénéficiera également d'un appui direct de la part du gouvernement : une infrastructure de 512 GPU Nvidia B200 sera mise à disposition dès cette année, répartie entre les trois opérateurs. À partir de 2027, un financement public couvrira une partie des coûts de fonctionnement. Cet engagement budgétaire confère au programme une crédibilité que ne possèdent pas les simples opérations de communication et rappelle les efforts déjà menés par des startups locales pour réduire les coûts liés aux racks NVIDIA.

Une absence notable marque toutefois ce tableau : celle de Naver. Le géant du web, premier opérateur de

plateforme mobile du pays, a renoncé à candidater, officiellement pour se concentrer sur ses activités IA existantes. En coulisses, le calendrier serré et l'obligation d'intégrer des modèles tiers auraient pesé, offrant des retours jugés trop limités face à l'investissement requis. Déjà écarté en janvier du programme national de modèle fondateur, Naver reste en marge d'une initiative qui va pourtant structurer le paysage coréen de l'IA pour plusieurs années.

Ce choix stratégique tranche avec les débats en cours en Europe, où la régulation des contenus générés par IA occupe l'essentiel des discussions, mais où la question de l'accès universel n'est pas encore posée. Aux États-Unis, le marché reste maître du jeu, laissant les entreprises privées définir l'offre et les conditions d'accès. Séoul, en revanche, fait le pari d'un modèle public, financé et distribué par l'État, qui place l'IA au même rang que l'éducation ou la santé.

Le pari séduit, mais des zones d'ombre subsistent. La qualité des services, la pérennité du financement et l'adoption par une population déjà habituée aux outils gratuits restent à démontrer. L'expérience coréenne sera scrutée de près : si elle réussit, elle pourrait inspirer d'autres gouvernements et ouvrir un débat de fond. Pourquoi ne pas considérer l'IA comme un droit universel ?

La Corée du Sud s'apprête à franchir un seuil inédit en érigeant l'IA générative en service public, au même titre que l'éducation ou la santé. Si le modèle tient, il pourrait redéfinir les équilibres mondiaux et poser une nouvelle équation politique et sociale.

Y.A

META RESSERRE LA VIS SUR SES LUNETTES CONNECTÉES ENTRE MISE À JOUR TECHNIQUE ET PRESSION SOCIALE

Le petit témoin lumineux, discret mais ô combien symbolique, est au cœur d'une nouvelle offensive de Meta. Alors que l'appareil photo des Ray-Ban connectées tourne paisiblement, un doigt vient parfois masquer ce signal pourtant essentiel. Cette manœuvre, désormais condamnée par le géant californien, constitue la seconde correction technique en l'espace de deux mois. Et Meta, visiblement, tient à ce que son coup de semonce soit entendu bien au-delà des cercles d'initiés.

Par Salim Nait Ouguelmim

Depuis le lancement des premières lunettes intelligentes signées Ray-Ban en 2021, une petite diode blanche jouait le rôle de gardienne de la transparence. Son principe était simple : tant qu'elle brille, l'appareil enregistre. Un pacte visuel entre celui qui porte la monture et ceux qui croisent son regard, une sorte de contrat social miniature gravé dans le silicium. Mais ce dispositif, censé rassurer, a très vite inspiré une kyrielle de tutoriels en ligne. Des bouts de ruban adhésif aux perçages plus audacieux, les internautes ont rivalisé d'ingéniosité pour contourner l'obstacle, transformant la LED en défi technique autant qu'en objet de curiosité.

Cette semaine, Alex Himel, vice-président de Meta chargé de la réalité augmentée, a dévoilé une nouvelle étape dans cette guerre d'usure. Dorénavant, si le voyant est occulté en cours d'enregistrement, la caméra cesse immédiatement de fonctionner. Jusqu'alors, la protection ne s'activait qu'au moment du déclenchement : voyant masqué, pas de capture possible. Les plus débrouillards avaient cependant trouvé la parade, en lançant d'abord l'enregistrement, puis en dissimulant la diode après coup. Une astuce largement diffusée sur les forums et les réseaux sociaux, transformée en véritable mode d'emploi pour les utilisateurs les moins scrupuleux. Le correctif actuel, en cours de déploiement, coupe court à cette combine en liant indissociablement le

fonctionnement de la caméra à la présence du signal lumineux. Pour reprendre les termes du groupe, « la caméra et la LED ne forment plus qu'un seul système ». Une logique qui rappelle, dans l'univers des lunettes, l'obligation du clic d'obturateur sur les smartphones japonais : un avertissement destiné non pas à l'utilisateur, mais aux personnes filmées, afin de leur offrir une chance de se savoir observées.

Cette mesure s'ajoute à la mise à jour contraignante déjà imposée en juillet dernier. À cette occasion, Meta avait rendu obligatoire un correctif désactivant purement et simplement la caméra des Ray-Ban Meta, Oakley Meta et autres modèles de lunettes intelligentes dès qu'une altération physique de la LED – perçage compris – était détectée. Cette interdiction figurait pourtant déjà en toutes lettres dans les conditions d'utilisation, mais l'écrit n'avait guère dissuadé les bricoleurs les plus déterminés. Bien au contraire, un véritable marché parallèle s'était organisé autour de la suppression de cette fameuse diode, avec des prestataires proposant leurs services jusqu'au cœur de Facebook Marketplace, la place de marché... de Meta elle-même. Une ironie que le groupe a sans doute pris soin de noter.

Meta revendique aujourd'hui un premier succès dans cette guerre de tranchées techniques. Plusieurs de ces officines auraient déjà baissé pavillon, parmi lesquelles un service répondant au nom de « Ghost Meta ». Parallèlement, les comptes et tutoriels dédiés au bidouillage de la LED disparaissent progressivement des plateformes maison, tandis qu'une campagne de sensibilisation est déployée pour expliquer au grand public ce que signifie réellement ce petit voyant blanc. Objectif affiché : restaurer un peu de confiance dans un dispositif qui, par nature, interroge les limites de la vie privée.

Mais en France, le sujet dépasse de loin le simple bricolage entre amateurs. La question des lunettes connectées est prise très au sérieux par les autorités. La CNIL a ainsi lancé en mai dernier un plan d'action spécifiquement dédié à ces montures, en s'appuyant sur un sondage

éloquent : 67 % des Français y voient une menace pour leur vie privée, et 57 % citent le non-respect du droit à l'image comme leur principale inquiétude. La commission recommande dès lors d'informer systématiquement les personnes présentes autour de soi, de stopper l'enregistrement lorsqu'il n'est pas nécessaire, et surtout d'éviter le port de ces lunettes dans les lieux où l'intimité est de mise, comme les vestiaires, les salles de bain ou les espaces médicaux.

Les réserves autour du témoin lumineux ne datent d'ailleurs pas d'hier. Dès 2021, les régulateurs italien et irlandais avaient exprimé leurs doutes sur l'efficacité réelle de cette diode censée protéger les tiers. L'autorité irlandaise, en particulier, s'était montrée ouverte sur son scepticisme, questionnant la fiabilité du signal en conditions réelles. Aujourd'hui, les plaintes émanant de France sont transmises à l'Irlande, puisque Meta a son siège social européen à Dublin. Un rapport du régulateur européen des données est par ailleurs attendu d'ici la fin de l'été, ce qui ajoute une pression supplémentaire sur le groupe américain. Chaque correctif logiciel, chaque rustine, est donc examiné sous l'œil vigilant des autorités, pendant que les montures continuent de s'écouler en France, aussi bien chez les opérateurs téléphoniques que chez les opticiens traditionnels.

Au fond, cette affaire illustre un dilemme moderne bien connu : comment concilier l'innovation technologique, toujours plus envahissante, avec la protection des libertés individuelles ? Meta, en multipliant les ajustements techniques, tente de répondre à une défiance croissante, mais le chemin est semé d'embûches. La diode blanche, si petite soit-elle, porte désormais le poids d'un débat bien plus vaste sur la surveillance, le consentement et la frontière entre l'espace public et l'espace privé. Et alors que les autorités européennes resserrent leur étau, le voyant lumineux pourrait bien devenir le symbole d'une bataille juridique et éthique dont l'issue reste, pour l'heure, incertaine.

S.N.O

PRÉSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

RETOUR DES PERDRIX À LA FORÊT DE CHEREKRAK

Quatre cents perdrix sauvages ont été relâchées dimanche dans la forêt de Cherekarak, à Mascara. Cette opération de repeuplement, une première dans la wilaya, s'inscrit dans une politique de préservation de l'espèce locale. Mais ces initiatives, aussi importantes soient-elles, suscitent parfois des interrogations : sont-elles toujours bénéfiques pour l'environnement ?

Par Chaïmaa Sadou



L'opération s'est déroulée sous l'égide de la Fédération de wilaya de la chasse « Emir Abdelkader ». Son président, Baghdad Benabbad Ali Cherif, a indiqué à l'APS que ces oiseaux, issus du Centre cynégétique de Zéralda (Alger), ont été lâchés en coordination avec la Conservation des forêts. La forêt de Cherekarak, située dans la commune de Chorfa, a été choisie pour accueillir ces nouveaux hôtes.

L'objectif est de préserver l'espèce locale de perdrix sauvage en favorisant sa reproduction. « Cela devrait contribuer à assurer des effectifs importants de gibier dont la chasse est légalement autorisée, tout en enrichissant les espaces forestiers de la wilaya », a précisé la même source. Un suivi spécialisé sera assuré par des cadres de la Conservation des forêts et des membres de l'association « El Baraka » pour observer l'adaptation des oiseaux à leur nouvel environnement.

Cette initiative n'est pas isolée en Algérie. Des opérations similaires ont eu lieu dans d'autres wilayas, notam-

ment à Blida et à Naâma, avec des résultats jugés positifs. À Blida, des lâchers ont été suivis d'une reproduction naturelle des perdrix, selon les autorités locales. Les services forestiers d'Oran ont également mené des actions, soulignant la nécessité de lutter contre le braconnage et les épisodes de sécheresse qui fragilisent l'espèce.

À travers le monde, de nombreuses espèces ont bénéficié de programmes de réintroduction. Parmi les réussites, le bouquetin des Alpes, disparu de certains massifs français, a retrouvé une place dans le Vercors à partir de 1989 ; sa population y dépasse aujourd'hui les 400 individus. En Suisse, le castor, le lynx, la cigogne blanche et le gypaète barbu ont également fait leur retour grâce à des programmes de conservation. En 2026, vingt faisans du Vietnam, considérés comme éteints à l'état sauvage, ont été transférés depuis des zoos européens vers leur pays d'origine dans le cadre d'un programme de conservation. Aux Galápagos, 158 tortues géantes ont été relâchées sur l'île Floreana, plus de

150 ans après leur disparition.

Hors d'Algérie, certaines pratiques suscitent toutefois la controverse. En Belgique, plus de 200 000 oiseaux, notamment des perdrix, faisans et canards, étaient élevés en captivité puis relâchés chaque année en Wallonie, principalement pour la chasse. Cette pratique, dénoncée par des associations de protection de la nature, soulève des interrogations sur ses conséquences écologiques et éthiques.

Pourquoi un tel écart de perception ? La réponse tient à la finalité des opérations. En Algérie, le discours officiel met en avant la préservation et le repeuplement. Les oiseaux proviennent d'un centre cynégétique et sont lâchés pour renforcer la population. En Europe, des associations dénoncent des « lâchers de tir », où des oiseaux, souvent élevés en captivité, sont libérés peu avant l'ouverture de la chasse sans avoir eu le temps de s'adapter à leur environnement.

Trois raisons expliquent ces polémiques. D'abord, la souffrance animale : dans certains élevages

intensifs, les oiseaux sont stressés, se blessent ou s'entre-tuent dans des cages trop étroites. Des pratiques comme la pose d'anneaux ou de couvre-becs sont notamment dénoncées par des associations telles que L214. Ensuite, l'impact sur la biodiversité : l'introduction massive d'oiseaux d'élevage peut perturber les équilibres naturels. Ils peuvent transmettre des maladies ou entrer en compétition avec les espèces sauvages pour la nourriture. Certaines espèces, comme le faisan, peuvent également prédateur la petite faune indigène. Enfin, la perception d'une chasse « truquée » : chasser un animal d'élevage qui n'a pas eu le temps de devenir véritablement sauvage est perçu par certains comme contraire à l'éthique de la chasse.

Le lâcher de Mascara suit, selon les informations disponibles, une logique de renforcement des populations sauvages, les oiseaux étant présentés comme locaux et leur adaptation devant faire l'objet d'un suivi. Cette opération rappelle toutefois que la frontière entre repeuplement écologique et « lâcher de tir » doit être clairement établie. La réussite dépendra aussi de l'accompagnement, notamment des campagnes de sensibilisation contre la chasse anarchique et le braconnage prévus sur place.

Si l'Algérie mise sur le repeuplement pour sauvegarder son patrimoine cynégétique, les exemples étrangers montrent qu'une telle pratique peut devenir controversée lorsqu'elle sert principalement une chasse intensive. L'enjeu est donc de savoir si ces oiseaux pourront réellement repeupler durablement les forêts. À Mascara, le bilan dépendra du suivi des perdrix et de la capacité des acteurs locaux à protéger leur habitat et leur population. Une chose est sûre : la restauration de la nature demande du temps, un suivi rigoureux et une protection durable des espèces et de leurs habitats.

C.S

ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

EFFORTS INTENSES POUR LE RETOUR À LA NORMALE

Après des jours difficiles vécus par les populations de nombreuses régions montagneuses de la wilaya de Jijel, en raison des feux de forêt, des efforts intenses sont actuellement déployés pour le retour à la normale dans les zones affectées.

Les autorités publiques se sont mobilisées dès le déclenchement des incendies pour les combattre, que ce soit en déployant les moyens anti-feux nécessaires, en évacuant les habitants ou en mettant en place des commissions et des cellules de crise, en plus du rôle actif des acteurs de la société civile ainsi que des organismes qui ont joué un rôle important dans la gestion des conséquences de ces sinistres et dans le soutien des habitants.

Le retour à la normale nécessitant un certain nombre d'exigences, notamment en ce qui concerne l'eau potable et l'électricité, ainsi que les aliments de bétail (les habitants de la plupart des zones touchées dépendent de l'élevage et des activités agricoles), l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) et la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz ont mobilisé des équipes travaillant 24 heures sur 24 pour procéder aux différentes réparations de ces deux réseaux.

Mezoued Allal, chargé de la communication de l'unité de l'ADE, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que des équipes venues en ren-

fort depuis plusieurs wilayas ont été mobilisées pour réparer les dommages causés aux réseaux de transport et de distribution ainsi qu'aux conduites d'amenée d'eau dans les communes les plus touchées, notamment Bordj T'har, Ouled Rabah et Chahna.

Il a ajouté que les équipes en question travaillent "en continu" pour permettre aux agents mobilisés de réparer et de remettre en service le réseau dans la commune d'Ouled Yahia Khedrouche, tandis que les travaux se poursuivent sur un rythme soutenu dans les communes d'Ouled Rabah, de Chahna et de Bordj T'har pour réparer les sections endommagées.

Le même responsable a également souligné qu'un programme a été mis en place pour fournir de l'eau potable aux habitants, chaque jour, au moyen de camions-citernes.

Pour sa part, Hanane Cherbal, responsable de la communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (groupe Sonelgaz), a fait part de l'arrivée d'équipes techniques depuis les wilayas voisines de Sétif, de Constantine, d'Annaba, d'Oum El Bouaghi et de Mila pour apporter leur aide à la réparation, dans les plus brefs délais, des pannes survenues sur le réseau.

Elle a ajouté que 21 équipes sont présentes sur le terrain, jusque tard dans la nuit, accompagnées de 19 entreprises privées agréées par la direction, afin d'accélérer la réparation des

réseaux de moyenne et de basse tension en vue d'une remise en service rapide.

-- Une clinique mobile affectée aux zones touchées par les incendies -- Une clinique mobile, destinée à fournir un soutien sanitaire aux sinistrés par les incendies, mise en place par la direction de la santé de la wilaya, s'est dirigée vers les zones affectées afin de rapprocher les services de soins des citoyens et de garantir leur prise en charge médicale et psychologique.

Des équipes médicales et des paramédicaux qualifiés ont été mobilisés pour faire fonctionner cette clinique mobile, dotée de tous les équipements garantissant des soins de proximité efficaces, selon les services de la direction concernée.

De leur côté, les citoyens des zones concernées ont salué l'élan massif de solidarité en faveur des habitants des régions affectées par les incendies, ce qui a contribué à atténuer les effets de la crise et permis à la vie de reprendre son cours.

Un citoyen a affirmé que "l'implication significative de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz et de l'unité de l'ADE a permis de rassurer les citoyens et de renforcer leur confiance dans la mobilisation de l'Etat à leurs côtés".

R.ENV

DANS LE SILLAGE DE LA 5G

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE TRANSFORME LA GESTION DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ALGÉRIE

Le secteur des télécommunications en Algérie entre dans une nouvelle phase, marquée par une transformation accélérée, portée par la croissance continue de la consommation de données et le début du déploiement de la technologie de cinquième génération (5G), parallèlement à l'orientation des opérateurs de téléphonie mobile vers une intégration plus large de l'intelligence artificielle (IA) et de l'analyse des données dans la gestion des réseaux, l'amélioration de la qualité de service et la réponse aux besoins des abonnés.

Les données de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) illustrent l'importance de l'évolution que connaît le marché de l'internet mobile, avec 55,94 millions d'abonnements enregistrés à la fin du troisième trimestre de 2025, dont plus de 50 millions via le réseau 4G, tandis que le volume des données consommées sur trois mois a dépassé 1,63 milliard de gigabits.

La consommation mensuelle moyenne de données par abonné est, elle aussi, passée de 8,72 gigabits au troisième trimestre 2024 à 10,13 gigabits au troisième trimestre 2025, traduisant ainsi une utilisation croissante des services d'internet mobile et l'augmentation constante du volume de données que les réseaux sont désormais appelés à traiter.

Cette évolution intervient au moment où les opérateurs du secteur des télécommunications s'orientent vers une intégration de la "transformation fondée sur l'IA et l'analyse des données" au cœur de leurs stratégies pour les prochaines années, que ce soit à travers la surveillance et la maintenance des réseaux, l'optimisation de l'utilisation des ressources ou encore la personnalisation des services et des offres, ce qui a conduit à miser sur la formation des compétences locales et à renforcer les liens entre le secteur, l'université et les établissements de recherche, à travers des conventions de coopération, notamment avec l'Ecole



nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA).

Ces initiatives interviennent alors que l'Algérie commence à récolter les premiers fruits de la formation spécialisée dans ce domaine, avec la sortie de la première promotion d'ingénieurs de l'ENSIA en juin 2026, au terme de cinq années de formation.

A cet égard, le directeur de l'ENSIA, Abdelmalek Bachir, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la coopération entre l'Ecole et le secteur des télécommunications avait dépassé le cadre traditionnel de la formation et des stages.

"L'Ecole ne considère pas l'intelligence artificielle comme une technique isolée de l'activité de l'entreprise, mais plutôt comme un outil pouvant intervenir à tous les niveaux, depuis le réseau et les opérations techniques jusqu'à la relation client, la planification et la gestion des ressources humaines", a relevé M. Bachir, estimant que le

défi de la prochaine étape réside dans le passage à des projets conjoints à long terme, associant l'université, les entreprises économiques et les start-up.

Interrogé sur l'exploitation du réseau, l'expert en technologies de l'information et de la communication, Younes Guerrar, a précisé que la transformation fondamentale introduite par l'IA réside dans le passage de "la prise en charge des pannes et des congestions après leur survenue à leur anticipation et à l'intervention avant qu'elles ne se répercutent sur la qualité du service".

Les réseaux modernes génèrent un volume considérable d'indicateurs en constante évolution, ce qui rendait leur suivi global et leur analyse simultanée extrêmement difficiles pour l'être humain, a expliqué M. Guerrar.

En revanche, l'IA permet d'analyser simultanément des milliers d'indicateurs, d'apprendre à partir

des données antérieures et de détecter des corrélations et des schémas pouvant précéder une dégradation des performances ou la survenue d'une panne, passant ainsi progressivement d'"un réseau qui détecte ce qui s'est produit à un réseau qui anticipe ce qui pourrait se produire".

Cette transformation apparaît clairement, a-t-il expliqué, dans la gestion de la congestion, les systèmes intelligents étant en mesure d'identifier les schémas liés aux saisons, fêtes, événements sportifs, accidents, survenue de catastrophes et d'autres circonstances entraînant une hausse de la demande de connexion dans certaines zones et à des moments précis.

De son côté, l'expert en technologies de l'information, Yazid Aguedal, a mis l'accent sur les données sur lesquelles reposent ces systèmes, affirmant que "l'efficacité de tout modèle d'intelligence artificielle demeure liée en premier lieu à la qualité des données collectées, organisées et continuellement mises à jour par l'entreprise".

Relevant toutefois que l'expansion de l'analyse des données des abonnés a placé la question de la confidentialité et de la protection des données à caractère personnel au cœur de cette transformation, l'intervenant a souligné que l'utilisation de ces données doit être limitée à la finalité pour laquelle elles ont été collectées et régie par le cadre juridique y afférent.

Cette transformation accélérée marque l'entrée du secteur des télécommunications dans une nouvelle phase de son évolution, où l'intelligence artificielle devient une composante essentielle du fonctionnement même des réseaux, permettant ainsi de faciliter l'accès aux services numériques et d'accompagner l'expansion de la 5G et de l'Internet des objets, avec un impact positif sur la qualité de vie et la poursuite du développement des activités économiques et des services liés aux télécommunications.

R.S

MÉTRO D'ALGER RETOUR AUX HORAIRES HABITUELS DÈS CE MARDI



La Société d'exploitation du Métro d'Alger (SEMA) a annoncé lundi le retour aux horaires habituels d'exploitation du métro à compter du 1er septembre, en prévision de la rentrée sociale.

Selon un communiqué de la société, le service sera assuré quotidiennement de 05h00 à 22h00 à partir de mardi.

Cette mesure intervient à l'issue du dispositif horaire exceptionnel mis en place durant la saison estivale, qui avait permis d'adapter les horaires à

l'intensification des déplacements et à la hausse de la fréquentation du métro.

Durant cette période, le service était prolongé jusqu'à 23h00 tous les jours, avec une extension exceptionnelle jusqu'à minuit (00h00) le week-end.

Ces horaires prolongés avaient pour objectif de répondre aux besoins des voyageurs et de faciliter leurs déplacements durant la saison estivale.

R.S

NÉPAL 939 MORTS ET 3.925 DISPARUS DANS DES COULÉES DE BOUE (NOUVEAU BILAN)

L'Autorité nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe du Népal a indiqué, lundi, que 939 corps avaient été retrouvés dans les zones touchées par les coulées de boue tandis que 3.925 personnes sont toujours portées disparues. Un précédent bilan faisait état de 903 morts suite à cette catastrophe survenue mercredi dernier.

De leur côté, les médias chinois ont fait état de 16 morts et 546 disparus sur leur territoire.

Les autorités de l'Etat indien de l'Uttar Pradesh, en aval du Népal, ont confirmé lundi avoir récupéré un total de 17 corps de victimes présumées de la crue depuis mercredi dernier.

R.S

JM TARENTE-2026 / ATHLÉTISME - 800 MÈTRES

SEDJATI TRIOMPHE, L'ALGÉRIE BRILLE

Lors de la finale du 800 mètres disputée lundi à Tarente, dans le cadre des Jeux méditerranéens-2026, l'Algérien Djamel Sedjati s'est imposé en 1:46.00, décrochant ainsi l'or. Derrière lui, son compatriote Slimane Moula n'a pu faire mieux que la cinquième position, avec un temps de 1:46.72.

Par Tinhinane Bendahmane

Sur le podium, l'Espagnol David Barroso Bravo (1:46.35) et le Croate Marino Bloudek (1:46.58) ont respectivement pris l'argent et le bronze. Déjà médaillé de bronze à Paris-2024 sur la même distance, Sedjati conserve son sacre méditerranéen obtenu il y a quatre ans à Oran. Plus tôt dans l'après-midi, un autre Algérien,

Abdenmour Bendjemaâ, s'est frayé un chemin vers la finale du 400 mètres grâce à un chrono de 45.87 en séries. Enfin, la soirée de lundi verra aussi deux autres représentants algériens en action : Abdelmoutaleb Yagoub en finale du lancer du disque, et Souad Aït Salem sur le 10.000 mètres.

T.B



DÉCLARATIONS DE DJAMEL SEDJATI ET FARID BOUKAÏS

Déclarations du demi-fondeur Djamel Sedjati et du président de la fédération algérienne d'athlétisme, Farid Boukaïs, recueillies par l'APS à l'issue de la finale du 800 mètres, disputée lundi : Djamel Sedjati (Vainqueur du 800 mètres) : "Dieu merci pour cette importante victoire, qui en plus de la médaille d'or me redonne le moral en me mettant dans d'excellentes dispositions psychologiques avant la finale de la Ligue de Diamant, prévue à la fin de la semaine prochaine en Belgique. Par ailleurs, je tiens à présenter mes sincères condoléances aux personnes qui

ont perdu des proches dans les derniers incendies qui ont touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. Nous sommes de tout cœur avec eux". Farid Boukaïs (Président de la FAA) : "Sedjati fait partie actuellement des meilleurs coureurs au monde sur 800 mètres. On était donc très optimistes, pour ne pas dire entièrement convaincus de sa capacité à décrocher la médaille d'or. On s'attendait même à ce que Slimane Moula soit sur le podium. Malheureusement, il n'a pas bien récupéré

après la grosse course d'hier (ndlr, série de qualification pour la finale de ce lundi). Il semblait nettement amoindri et c'est ce qui a fait qu'il termine finalement cinquième. Mais je considère que l'athlétisme algérien a plus moins réussi ses débuts dans ces JM, surtout si on tient compte de la médaille de bronze de Tarek Hocine au saut en longueur, avec en prime un nouveau record personnel pour lui. Jusque-là, Hocine tournait au tour de 7,84 mètres au saut en longueur, mais il s'est surpassé à Tarente, et réussissant 8,02 mètres et dès son premier essai, ce qui

est une très bonne chose. Demain inchallah (ndlr, mardi) notre aventure se poursuivra avec Anis Chott et Haïthem Chenitef sur le 1500 mètres, et nous espérons que là encore, il y aura des résultats probants à la clé. Enfin, je tiens à présenter mes sincères condoléances aux personnes qui ont perdu des proches dans les derniers incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre. Nous sommes de tout cœur avec eux".

RS/APS

FOOTBALL/TRANSFERT

RIYAD MAHREZ SUR LE POINT DE REJOINDRE AL-SHABAB

L'attaquant algérien Riyad Mahrez serait proche de rejoindre Al-Shabab, après trois saisons passées avec Al-Ahli. Les négociations seraient très avancées, mais le transfert n'a pas encore été annoncé officiellement.

Par Hamida Indja

D'après la presse locale, l'ancien joueur d'Al-Ahli Saoudien est prêt à signer avec El-Shabab, une autre équipe du championnat professionnel, en ce mercato estival. Selon la même source, les dirigeants d'Al-Shabab ont commencé à discuter directement avec Mahrez ces derniers jours et seraient d'accord sur près de 95 % des détails du contrat, tant chacun souhaite que ce transfert aboutisse. D'après les informations disponibles, Al-Shabab veut vraiment recruter Mahrez, et le joueur aimerait beaucoup vivre cette nouvelle aventure avec les "Lions". Toutefois, l'annonce officielle n'a pas encore eu lieu, car les deux parties poursuivent les démarches pour finaliser l'opération. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du club pour renforcer son attaque avec un élément de poids, d'autant que les contrats de plusieurs cadres expirent en fin de saison. Mahrez possède une grande expérience du football européen et saoudien. Avec Al-Ahli, il a évolué pendant trois saisons, après son arrivée de Manchester City à l'été 2023. Selon le club, durant son passage à Al-Ahli, Mahrez a disputé 122 matchs toutes compétitions



confondues, marqué 37 buts et délivré plus de 50 passes décisives. L'international algérien a surtout marqué l'histoire du

club par ses succès en Ligue des champions asiatique. Avec Al-Ahli, il a remporté deux titres d'AFC Champions League Elite, en 2024-2025 et 2025-2026, ainsi que la Supercoupe d'Arabie saoudite en 2025. Lors de son premier sacre asiatique en 2025, Mahrez a joué un rôle majeur dans le parcours d'Al-Ahli, terminant la compétition avec 9 buts et 8 passes décisives en 13 matchs. Après trois saisons, Al-Ahli a annoncé le départ de Mahrez en juillet 2026, mettant fin à son aventure dans le club. La nouvelle équipe qui pourrait accueillir Mahrez se trouve à Riyad. Al-Shabab, fondé en 1947, évolue dans le championnat professionnel saoudien. Le club possède une longue histoire dans le football saoudien. Il a remporté six titres de championnat, dont le dernier en 2011-2012, une saison où il avait terminé vaincu. Al-Shabab figure régulièrement parmi les équipes majeures du championnat. En 2020-2021, le club avait fini deuxième après avoir occupé la première place pendant une grande partie de la saison. Le recrutement de Mahrez permettrait donc à Al-Shabab de renforcer son attaque avec un joueur d'expérience, multiple vainqueur international et fort d'une longue carrière au plus haut niveau.

HI

JM TARENTE-2026 / BASKET 3X3 L'ALGÉRIE BAT LE PORTUGAL (18-17) ET PASSE EN DEMI-FINALES

La sélection algérienne masculine de basket-ball 3x3 s'est qualifiée en demi-finales du tournoi des Jeux méditerranéens 2026, en s'imposant devant le Portugal sur le score de 18 à 17, en quart de finale disputé lundi à Tarente (Italie). En demi-finale, prévue mardi (16h50, heure algérienne), les basketteurs algériens seront opposés aux Italiens vainqueurs contre les Grecs (17-11). Les deux autres quarts, programmée en soirée, mettent aux prises la France à l'Espagne et la Turquie à la Croatie. Toujours invaincue dans le tournoi, la sélection nationale a bouclé la phase de poules avec un bilan de trois victoires, respectivement, de-

vant Chypre (17-12), la Croatie (20-19, après prolongation) et la Slovaquie (18-17). Les demi-finales, finale ainsi que le match pour la médaille de bronze se dérouleront, mardi. Le tournoi de basket-ball 3x3 des Jeux méditerranéens de Tarente-2026 a réuni un total de 29 équipes, engagées dans les compétitions masculine et féminine, et contribuera au processus de qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028, à travers le classement mondial FIBA, avaient annoncé la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) et le Comité international des Jeux méditerranéens (ICMG).

RS

SPORTS / FORMATION

LES SPORTIFS D'ÉLITE EXEMPTÉS DE LA CONDITION DE MOYENNE POUR L'ACCÈS AU MASTER PROFESSIONNEL

Les sportifs d'élite et de haut niveau sont désormais exemptés de la condition de moyenne requise pour participer au concours d'accès à la formation en vue de l'obtention d'un Master professionnel à l'Ecole supérieure en sciences et technologies du sport (ESSTS) de Dely Ibrahim, au titre de l'année universitaire 2026-2027, a indiqué lundi le ministère des Sports. Cette mesure vise à soutenir les sportifs d'élite et de haut niveau et à les encourager à poursuivre leur parcours académique, précise le ministère dans un communiqué. L'exemption concerne exclusivement la condition relative à la moyenne exigée pour participer au concours. Les autres

conditions de participation, les modalités d'inscription et les procédures du concours demeurent inchangées et s'appliquent à l'ensemble des candidats. Les sportifs d'élite et de haut niveau remplissant les autres conditions requises pourront ainsi participer au concours sans être soumis à la moyenne minimale exigée. Les inscriptions s'effectuent en ligne via la plateforme "Wadhifati" du ministère des Sports, où les candidats peuvent également consulter l'avis complet précisant les conditions de participation et les modalités du concours.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

ARTISANAT

MASCARA ET ADRAR UNISSENT LEURS FORCES
POUR VALORISER LEUR SAVOIR-FAIRE

Avant que ne s'achève l'année en cours, un dispositif de collaboration verra le jour entre les Chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) des wilayas de Mascara et d'Adrar, avec pour objectif la mise en valeur et l'écoulement des créations artisanales issues de ces deux territoires. Cette annonce a été faite lundi par Khaled Tahraoui, directeur de la CAM de Mascara.

Par Yousra Dali

En marge de la clôture de la première édition de la Semaine de l'artisanat organisée à Adrar, M. Tahraoui a confié à l'APS que ce projet, conçu de manière conjointe par les deux institutions, comporte la tenue périodique



d'expositions et de foires dédiées aux productions artisanales dans chacune des deux régions.

Il intègre également, pour l'année à

venir, un système de mise à disposition réciproque de surfaces commerciales réservées à l'artisanat sur les principaux sites touristiques des deux wi-

layas.

Le responsable a en outre précisé que des sessions de formation partagées seront proposées aux artisans des deux territoires, couvrant divers domaines relevant des métiers d'art.

Ce projet s'inscrit dans la ligne de la nouvelle orientation adoptée par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, qui entend renforcer les liens et les actions communes entre les différentes CAM du pays, en particulier pour ouvrir de nouvelles voies de commercialisation aux produits locaux.

Par ailleurs, M. Tahraoui a souligné que la première édition de la Semaine de l'artisanat à Adrar a enregistré la visite de plus de 2 500 personnes originaires de Mascara.

Cette manifestation, organisée sur dix jours par la Chambre nationale, a rassemblé douze artisans et artisanes d'Adrar, qui ont exposé une large gamme d'objets typiques du sud algérien : décorations en sable, habits traditionnels, tapis, tentes sahariennes, pièces en cuivre, toiles peintes et instruments de musique locaux.

Y.D

ÉNERGIE
APPEL AUX GESTES ÉCORESPONSABLES

À l'occasion de la Journée nationale dédiée à la maîtrise de l'usage de l'énergie, la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tlemcen a entamé, lundi, une action de pédagogie en faveur de la sobriété énergétique, en proposant des journées portes ouvertes au siège de la Poste centrale, en plein centre-ville, à destination du personnel et des usagers.

La première de ces deux journées, montée en partenariat avec la direction wilayale d'Algérie Poste, a consisté en un ensemble de préconisations et de bonnes conduites à adopter pour limiter sa facture électrique : réglage des climatiseurs sur 24 degrés, coupure des lumières superflues, usage prioritaire de la clarté du jour, et diminution de la demande en électricité aux moments de forte sollicitation du réseau.

Des brochures informatives ont par ailleurs été remises au public.

La seconde journée sera quant à elle consacrée à une session technique sur le rendement énergétique, réservée aux agents d'Algérie Poste, comme l'ont indiqué les responsables de la Société de distribution locale.

Cette opération entend favoriser l'adoption de réflexes durables et éclairer les habitants sur des pratiques vertueuses, propres à alléger la charge sur le système élec-



trique et à assurer un service régulier et de qualité.

Elle ambitionne aussi de consolider les savoir-faire en matière d'économie d'énergie et de sauvegarder les richesses du pays, a-t-on souligné.

Y.D

UN NOUVEL ACQUIS À ORAN
RÉCEPTION DE L'ANNEXE DU LABORATOIRE NATIONAL
DE CONTRÔLE ET D'ANALYSE DES PRODUITS
DE LA MER PRÉVUE DÉBUT 2027

L'annexe du Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture et de l'hygiène des milieux dans la wilaya d'Oran devrait être réceptionnée au début de l'année 2027, alors que le taux d'avancement des travaux de réalisation de cette infrastructure à vocation régionale a atteint 55 %, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a effectué, lundi, une visite d'inspection au projet de réalisation de cette infrastructure, supervisé par la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. Il a reçu des explications sur l'état d'avancement des travaux et les différentes étapes de réalisation du projet, insistant à cette occasion sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, afin de garantir la réception de l'infrastructure dans les délais impartis.

Le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya, Menaouar Meghni Sendid, a indiqué que cette infrastructure à vocation régionale constituera un important appui au dispositif de contrôle des produits de la pêche et de l'aquaculture, à travers la mise à disposition d'un espace spécialisé pour effectuer différents types d'analyses et vérifier la conformité des produits aux normes en vigueur.

Il a ajouté que les services de cette annexe seront accessibles aux différents établissements et organismes chargés du contrôle, notamment les directions du commerce et les services d'inspection vétérinaire, ce qui permettra de renforcer la coordination et l'échange d'expertises et d'améliorer l'efficacité du dispositif de contrôle des produits de la mer à l'échelle régionale.

Cette infrastructure devrait contribuer à renforcer les capacités d'analyse et de contrôle sanitaire et scientifique des produits de la mer commercialisés, ainsi qu'à appuyer les opérations de suivi et de contrôle de l'hygiène des milieux marins, contribuant ainsi à la protection du consommateur et à la garantie de la qualité des produits issus des activités de pêche et d'aquaculture.

La réalisation de cette annexe s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures scientifiques et techniques accompagnant les activités de pêche et d'aquaculture, ainsi que du développement des moyens de contrôle des produits de la mer et des milieux qui leur sont liés, de manière à accompagner l'évolution de ce secteur et à répondre aux exigences sanitaires et scientifiques aux niveaux régional et national.

R.S

ACCIDENTS
DE LA ROUTE
7 DÉCÈS
ET 246
BLESSÉS
EN
24 HEURES

Sept (7) personnes sont décédées et 246 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 3 décès, ainsi que la wilaya de Bordj Bou Arreridj qui a recensé 2 morts.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 679 interventions ayant permis de sauver 478 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 181 autres et d'évacuer 20 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant, toutefois, la mort par noyade en mer d'une personne au niveau de la wilaya de Boumerdès.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 35 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas, et de 5 incendies urbains, industriels et autres, à travers les wilayas d'Alger, Annaba, Médéa et Ain Defla.

RS

MANIPULATIONS

COMMENT LES MÉDIAS

CAUTIONNENT LE GÉNOCIDE

(1/2)

Les médias occidentaux, en recourant aux deux poids deux mesures, à la censure, à un discours trompeur, à l'amplification des mensonges israéliens et à la déshumanisation des Palestiniens, cautionnent le génocide à Gaza.

Par Chris Hedges
Mondialisation.ca,
30 août 2026

Les médias occidentaux créent un climat de consentement au génocide. Ils normalisent l'occupation militaire et l'apartheid pratiqués par Israël depuis des décennies. Ils occultent les violations flagrantes du droit international commises par Israël. Ils perpétuent le mythe de la victimisation d'Israël. Ils trahissent, discréditent et diabolisent le travail des journalistes et des professionnels des médias palestiniens à Gaza, dont au moins 220 ont été tués par Israël entre le 7 octobre 2023 et août 2025. Ils acceptent sans broncher la censure draconienne d'Israël. Ils se contentent de réagir mollement, par de plates lettres de protestation, face au refus d'Israël d'autoriser l'entrée de journalistes étrangers à Gaza — une stratégie d'Israël pour masquer ses crimes de guerre. Ils amplifient les mensonges israéliens, des bébés décapités aux agressions sexuelles généralisées contre des femmes israéliennes le 7 octobre pour occulter la vérité.

L'AVERTISSEMENT DE GEORGE ORWELL

Lorsqu'ils parlent de Gaza, ils conjuguent à la voix passive. Le sujet est absent. Personne n'est tenu pour responsable. Le génocide, semble-t-il, est un acte de Dieu. Il ne diffère en rien d'un tremblement de terre ou d'un tsunami. Des clichés et des adjectifs vagues tels que le "cycle de la violence" ou les "affrontements" déforment et falsifient la réalité.

"Si la pensée corrompt le langage, le langage peut aussi corrompre la pensée", avertissait pourtant George Orwell.

Des termes comme "génocide", "atrocité", "nettoyage ethnique" et "territoires occupés" disparaissent comme par magie des reportages médiatiques sur les Palestiniens, dont la résistance est systématiquement qualifiée de "brutale" et de "barbare". Les journalistes du New York Times reçoivent pour consigne de leurs rédacteurs en chef d'éviter des termes tels que "Palestine", "génocide", "carnage", "camp de réfugiés", "boucherie" et "massacre" lorsqu'ils font référence aux Palestiniens.

Les médias régurgitent servilement ce qu'Israël leur fait ingurgiter. Les bombardements intensifs deviennent des "frappes aériennes chirurgicales". Le recours à la famine comme arme de guerre par Israël devient une "pénurie alimentaire". » Le meurtre de civils non armés — y compris d'enfants — est qualifié d'"affrontements". Les complexes



fortifiés des colons juifs, perchés à flanc de colline, deviennent des "quartiers". L'assassinat extrajudiciaire d'un journaliste ou d'un médecin est présenté comme un "décès".

OTAGES OU PRISONNIERS ?

Le génocide, qualifié de "guerre entre Israël et le Hamas", est justifié au nom de la "légitime défense", dans le cadre du mantra du "droit d'Israël à se défendre". Lorsque des écoles, hôpitaux, cliniques, ambulances, mosquées, églises et autres cibles civiles sont rasées, elles sont qualifiées de "centres de commandement du Hamas" ou ciblées parce que le Hamas "utilise des civils comme boucliers humains" — pratique régulière d'Israël lorsque l'armée ligote des Palestiniens arrêtés et les force à pénétrer dans des bâtiments et tunnels potentiellement piégés, précédant les troupes israéliennes.

Lorsque des Israéliens sont détenus par le Hamas, ce sont des "otages", même s'ils servent dans l'armée. Lorsque des Palestiniens — y compris des enfants — sont détenus sans inculpation ni procès et disparaissent dans des centres de détention israéliens, où la torture est généralisée et systématique, ce sont des "prisonniers".

Les attaques de missiles sur des camps de tentes ou des hôpitaux sont imputées à des groupes armés palestiniens tirant des roquettes à l'aveuglette. Si Israël reconnaît ces attaques — ce qui arrive très rarement —, elles sont qualifiées d'"erreur tragique".

Les institutions civiles de Gaza sont qualifiées de "contrôlées par le Hamas" pour semer le doute sur la véracité de leurs informations. Le New York Times nuance systématiquement les communiqués du ministère de la Santé de Gaza en précisant qu'il "distingue pas les civils des combattants", camouflant ainsi le massacre de dizaines de milliers de civils.

Il en résulte certains des textes

les plus alambiqués de l'histoire du journalisme, notamment ce titre du New York Times du 5 novembre 2023 :

"Des explosions que les Gazaouis attribuent à une frappe aérienne font de nombreuses victimes dans un quartier densément peuplé".

"Lorsque les journalistes de Middle East Eye Mohamed Salama et Ahmed Abu Aziz, ainsi que le photo-journaliste de Reuters Hussam al-Masri et les pigistes Moaz Abu Taha et Mariam Dagga — qui ont travaillé pour divers médias, dont l'Associated Press — ont été tués lors d'une frappe "double effet" — destinée à éliminer les premiers secours venus soigner les blessés des frappes initiales — au complexe médical Nasser, comment les agences de presse occidentales ont-elles réagi ?"

C'est la question que j'ai posée dans ma chronique "La trahison des journalistes palestiniens".

"L'armée israélienne affirme que les frappes sur l'hôpital de Gaza visaient ce qu'elle qualifie de caméra du Hamas", a rapporté l'Associated Press.

"Les Forces de défense israéliennes (FDI) affirment que la frappe sur l'hôpital visait une caméra du Hamas", a annoncé CNN.

La caméra appartenait en fait à Reuters, qui a déclaré qu'Israël savait "parfaitement" que l'agence de presse filmait depuis l'hôpital.

"Lorsque le correspondant d'Al Jazeera, Anas Al Sharif, et trois autres journalistes ont été tués le 10 août dans leur tente de presse près de l'hôpital Al-Shifa, comment cet événement a-t-il été rapporté dans la presse occidentale ?", ai-je demandé.

"UN TERRORISTE DÉGUISÉ EN JOURNALISTE TUÉ À GAZA".

"Israël tue un journaliste d'Al Jazeera qu'il présente comme un dirigeant du Hamas",

titrait Reuters dans son article, alors qu'Al-Sharif faisait partie d'une

équipe de Reuters qui a remporté le prix Pulitzer en 2024.

Le journal allemand Bild a publié en une un article intitulé : "Un terroriste déguisé en journaliste tué à Gaza".

"Les contorsions linguistiques employées par les médias vont jusqu'à redéfinir les mots, les vidant de leur sens".

écrit Assal Rad dans "Ne dites pas Palestine : comment les médias ont fabriqué le consentement au génocide" :

"Les grands médias n'ont pas décrit les violations répétées du cessez-le-feu par Israël comme des 'violations'. La couverture médiatique a plutôt suivi les mêmes schémas consistant à rationaliser les attaques israéliennes et à reprendre sans esprit critique les affirmations d'Israël pour justifier ses actes. Alors que des Palestiniens ont continué à être tués — pendant un 'cessez-le-feu' — et que l'acheminement de l'aide humanitaire n'a pas atteint le niveau des besoins ni respecté ce qui était convenu, les médias occidentaux ont présenté ces violations flagrantes comme des 'tests' ou des 'défis' à un 'cessez-le-feu fragile'. Alors que de grandes organisations de défense des droits de l'homme comme Amnesty International avertissaient que le génocide n'était, en réalité, toujours pas terminé, les médias mainstream ont continué à qualifier la réalité de guerre marquée par un 'cessez-le-feu fragile'".

Les mots comptent. Les mots justifient les actes. Si ce n'est pas un génocide, si Israël se défend seulement dans une guerre, les États-Unis et les alliés européens d'Israël sont en droit de fournir des dizaines de milliards de dollars d'aide militaire. S'il s'agit d'une guerre déclenchée par le Hamas le 7 octobre, alors on peut déplorer la destruction de Gaza et le massacre de masse perpétré par Israël comme la conséquence regrettable de l'attaque du Hamas.

Cette corruption du langage vise, comme l'a noté Orwell, à défendre l'indéfendable :

"Des faits tels que le maintien de la domination britannique en Inde, les purges et les déportations russes, le largage des bombes atomiques sur le Japon, peuvent en effet être défendus, mais uniquement grâce à des arguments trop difficiles à accepter pour la plupart des gens, et qui ne cadrent pas avec les objectifs affichés des partis politiques. Ainsi, le langage politique doit se composer en grande partie d'euphémismes, de pétitions de principe et d'un flou délibéré. Des villages sans défense sont bombardés depuis les airs, leurs habitants chassés vers la campagne, le bétail mitraillé, les huttes incendiées à l'aide de balles incendiaires : voilà ce qu'on appelle la pacification. Des millions de paysans sont dépouillés de leurs fermes et contraints de cheminer péniblement sur les routes avec pour seuls biens ce qu'ils peuvent emporter : on appelle cela un 'transfert de population ou une rectification des frontières'. Des gens sont emprisonnés pendant des années sans procès, abattus d'une balle dans la nuque ou envoyés mourir du scorbut dans des camps forestiers de l'Arctique : c'est ce qu'on appelle 'l'élimination d'éléments indésirables'".

C.H (À SUIVRE...)

F
E
N
R
E
T
N



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouquelmim

LE ZIRYAB ALGÉRIEN, ARCHITECTE DU CHAÂBI MODERNE

Il y a des hommes qui chantent, et des hommes qui font chanter les autres. Mahboub Bati appartient à la seconde catégorie, la plus rare et la plus discrète : celle des faiseurs de voix. Pendant un demi-siècle, cet autodidacte né dans la modestie a écrit, composé et façonné sur mesure les tubes qui ont accompagné les mariages, les fêtes et les chagrins de plusieurs générations d'Algériens, sans jamais chercher à occuper le devant de la scène qu'il construisait pour les autres. Aujourd'hui encore, quand résonne un refrain de Guerouabi ou d'Amar Ezzahi, c'est un peu de son souffle qui continue de se faire entendre.

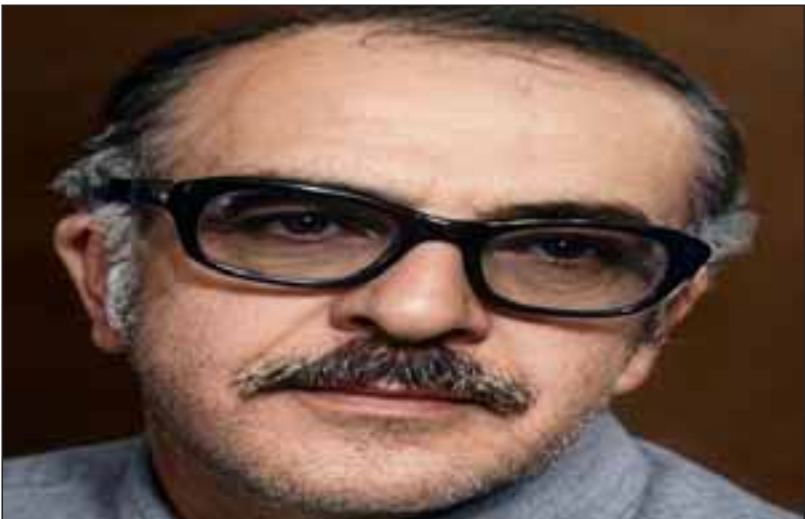
DE L'APPRENTI-COIFFEUR AU VIRTUOSE AUTODIDACTE

Mahboub Safar Bati naît le 17 novembre 1919 à Médéa, dans une famille modeste que rien ne prédestinait à la musique. L'année qui suit sa naissance est celle d'une famine qui frappe durement la région du Titteri — un contexte que le musicologue Abdelkader Bendamèche a pris soin de rappeler dans sa biographie de référence, pour situer d'emblée l'homme dans son époque plutôt que dans la légende. Rien, dans ce foyer sans fibre mélomane, ne laissait deviner l'éclosion d'un tel génie.

L'enfance de Mahboub Bati est d'abord celle du labeur : après quelques mois seulement passés à l'école coranique puis à l'école publique, il doit très tôt gagner sa vie et apprend le métier de coiffeur. Mais son amour de la musique le pousse, à l'adolescence, vers le conservatoire de Médéa, où un professeur de solfège d'origine juive dispense ses cours. Bati n'y restera que deux semaines. Deux semaines lui suffisent pourtant pour absorber, avec une rapidité qui deviendra sa signature, les bases théoriques qu'il ne cessera ensuite d'enrichir seul. Cette rencontre, aussi brève que décisive, dit quelque chose d'essentiel sur l'Algérie de l'entre-deux-guerres : ses communautés se croisaient, s'enseignaient, se transmettaient un patrimoine commun bien avant que l'histoire ne les sépare.

La cornemuse est le premier instrument qu'il apprivoise. Suivront le violon, la mandole, le banjo, la cithare, la flûte, le saxophone, la clarinette — une boulimie instrumentale que ses biographes attribuent à une « capacité d'auto-apprentissage » proprement stupéfiante. On lui prête la maîtrise de plus d'une centaine de répertoires différents, toutes traditions confondues. Mieux encore : selon Abdelkader Bendamèche, Bati était aussi luthier à ses heures, retouchant et ajustant lui-même ses instruments, en artisan exigeant de son propre outil de travail autant que de son art.

DES PLANCHES DE BACH-TARZI AUX CUIVRES DU JAZZ



ALGÉROIS

En 1937, sa précocité et sa soif d'apprendre le conduisent à intégrer la toute jeune troupe théâtrale de Mahieddine Bachtarzi, pionnier du théâtre algérien. C'est là, et dans les cercles musicaux d'Alger, qu'il côtoie et apprend auprès des plus grands maîtres du chaâbi et de la musique andalouse de l'époque : El Hadj M'hamed El Anka, Hadj M'rizek, Cheikh Khelifa Belkacem, ou encore les frères Mohamed et Abderrazak Fekhardji. Une formation informelle, glanée de maître en maître, qui vaut tous les conservatoires.

Au tournant des années 1940, Mahboub Bati rejoint l'un des tout premiers orchestres de jazz d'Alger, fondé par son ami — et, selon certaines sources, cousin — Mahboub Stambouli, lui aussi originaire de Médéa. Les deux Mahboub, plus tard surnommés par la presse « les faiseurs de rois » du chaâbi, y explorent ensemble les musiques modernes : Bati y joue du saxophone et de la clarinette, avant de rejoindre, à la fin de la décennie, l'orchestre moderne de la Radio d'Alger dirigé par Mustapha Skandrani, tout en gardant un pied dans l'orchestre traditionnel de Cheikh Khelifa Belkacem. Cette double culture — le respect du patrimoine andalou et l'appétit pour les sonorités importées — est déjà, en germe, tout le programme artistique qu'il déploiera trente ans plus tard.

LA QUERELLE DU CHAÂBI MODERNE

Les années 1970 consacrent Mahboub Bati compositeur à part entière — et le placent au cœur d'une polémique retentissante. Fort de sa connaissance intime du melhoun et des musiques populaires, il prend le parti de s'affranchir des formes poétiques strictes de la tradition pour écrire des chansons aux textes plus simples, aux thèmes du quotidien, portées par des mélodies immédiatement accessibles. Les tenants de l'orthodoxie, menés par le maître incontesté El Hadj M'hamed El Anka lui-même, l'accusent de brader le patrimoine et de réduire le chaâbi à de simples

« chansonnettes ».

Mahboub Bati ne cède pas. Imperturbable, convaincu de la justesse de son projet, il continue d'écrire et de composer, année après année, jusqu'à laisser derrière lui — selon les décomptes de ses biographes — plus de sept cents chansons destinées à une quarantaine d'interprètes, sur une carrière de plus de cinquante ans. L'histoire, avec le recul, lui donnera largement raison : ce sont précisément ces « chansonnettes » honnies qui allaient devenir le répertoire populaire par excellence, celui que l'on fredonne encore aujourd'hui dans les mariages algérois.

L'ATELIER DE LA RUE HOCHÉ, FOYER DE CRÉATION

C'est dans un local de la rue Hoche à Alger — devenue depuis rue Ahmed-Zabana — que Mahboub Bati installe son quartier général. L'endroit devient rapidement un véritable foyer de création, un point de convergence où musiciens et jeunes voix en quête de renouveau viennent chercher la chanson qui les révélera. Bati y compose, sur mesure, des centaines de titres taillés à l'exacte mesure de la voix, du tempérament et de l'histoire de chaque interprète.

Ce qui frappe ses proches, c'est moins la quantité que le flair : Bati semble deviner instantanément quel sujet, quelle mélodie, quel tempo permettront à tel chanteur de se révéler. « Il ne faisait pas seulement des chansons, il construisait des artistes », résume Abdelkader Bendamèche, auteur de la biographie de référence "Mahboub Bati, un artiste de légende", parue aux éditions Enag en 2009. Jusqu'à la fin de sa vie, cette curiosité ne se tarira pas : peu avant sa mort, il nourrissait encore le projet de composer une grande chanson arabe dans le style oriental — signe d'un appétit musical que rien, ni l'âge ni la reconnaissance tardive, n'était parvenu à éteindre.

DEUX CHANSONS, DEUX LÉGENDES

L'histoire du tube "El Bareh",

immortalisé par la voix d'El Hachemi Guerouabi, illustre bien la manière dont fonctionnait l'atelier de la rue Hoche. Avant de devenir l'un des succès les plus durables du chaâbi moderne, la chanson avait d'abord été proposée à un autre grand nom de la chanson algérienne, Mohamed Lammari, qui l'avait refusée — pour des raisons que l'histoire n'a pas retenues. C'est finalement la voix de Guerouabi, alors jeune espoir, qui lui donnera son envol et son immortalité. (...)

LES VOIX QU'IL A FAIT NAÎTRE

La liste des interprètes que Mahboub Bati a révélés ou portés vers la gloire suffirait à elle seule à résumer l'histoire du chaâbi moderne : El Hachemi Guerouabi, pour qui il écrit El Bareh et Sbayet Zoudj ; Boudjemaâ El Ankis, propulsé par Rah El Ghali ; Amar Ezzahi, dont il signe "Mali Hadja et "Sali Trach Qelbi" ; Abdelkader Chaou, immortalisé par "Djah Rabbi Ya Djirani" ; Amar El Achab et "Nest'hel El Kiya" ; sans oublier Fadhéla Dziria, Saloua, Nora, Hassan Saïd, Nadia Benyoucef, Ahmed Wahbi ou Youcef Boukhentèche. Autant de trajectoires nées, ou relancées, dans l'atelier de la rue Hoche.

En 1986, après avoir accompli le pèlerinage à La Mecque, Mahboub Bati choisit de se retirer de la scène artistique. Il s'éteint à Alger le 21 février 2000, à l'âge de 81 ans, et repose au cimetière de Kouba.

UN HÉRITAGE SALUÉ SUR LE TARD

Malgré cette empreinte considérable, la reconnaissance officielle a longtemps tardé à venir — bien plus longtemps, en réalité, que ne le retient parfois la mémoire collective. Ce n'est qu'en 2015, puis à nouveau en novembre 2016, que la ville de Médéa organise un véritable hommage à son enfant le plus illustre — soit quinze à seize ans après sa disparition. Un buste de l'artiste repose aujourd'hui au musée populaire de la ville.

De cet homme qui a préféré construire des voix plutôt que d'imposer la sienne, Abdelkader Bendamèche, musicologue et spécialiste du chaâbi, garde le souvenir d'un bâtisseur au sens plein du terme : un musicien qui, à force de flair, de patience et d'obstination, a fait émerger « une véritable élite de la musique algérienne ». Chaque fois qu'un refrain de Guerouabi, d'Amar Ezzahi ou de Chaou traverse une fête ou une radio, c'est un peu de cet atelier de la rue Hoche qui continue de vivre — la trace discrète, mais indélébile, du Ziryab algérien.

Publié par Mahdi Papo sur Facebook, dans Les connaisseurs qui aiment Amar Ezzahi, le 28 aout 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:32	12:52	16:36	19:40	21:07

65^E ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNE-

M^{ME} BOUFEDECHE REÇUE À BELGRADE PAR LE PRÉSIDENT SERBE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a été reçue, lundi à Belgrade, par le président de la République de Serbie, M. Aleksandar Vucic, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans le cadre de sa participation, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays non-alignés, Mme Boufedeche a été reçue par le président de la République de Serbie, précise la même source.

Cette rencontre a été l'occasion de "réaffirmer la profondeur des relations d'amitié historiques" unissant les deux pays et d'"examiner les perspectives et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, "la présidente de l'APN a transmis au président serbe les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de progrès et de prospérité à la République de Serbie et à son peuple ami".

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont également souligné



"l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays sur les différentes questions internationales et régionales d'intérêt commun, reflétant la convergence de leurs positions et leur attachement aux principes de dialogue, de coopération et de respect de la légalité internationale", souligne la même source.

Mme Boufedeche a "renouvelé ses remerciements à la République de Serbie pour son accueil chaleureux et son hospitalité, ainsi que pour l'organisation de ce rendez-vous historique à Belgrade".

De son côté, le président serbe a salué le niveau des relations bilatérales entre les deux pays, tout en mettant en avant l'importance de leur coopération dans plusieurs domaines.

Il a, par la même occasion, fait part de "sa volonté de se rendre prochainement en Algérie et d'activer le partenariat dans les domaines d'intérêt commun", conclut le communiqué.

RA

PRISE EN CHARGE DES FAMILLES SINISTRÉES LE MINISTÈRE DE L'HABITAT PREND UNE SÉRIE DE MESURES

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination avec les cadres du secteur, au cours de laquelle une série de mesures ont été prises pour assurer la prise en charge des familles touchées par les incendies enregistrés dans certaines wilayas, indique un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, M. Belaribi a donné des instructions à l'effet de mobiliser, dans un délai maximum de 72 heures, les ingénieurs de l'Organisme national de contrôle technique de la construction

(CTC) des autres wilayas, pour les mettre à la disposition des wilayas sinistrées, afin de renforcer les opérations de constat et de suivi technique sur le terrain.

Il a également ordonné de charger les directeurs de l'habitat au niveau des wilayas concernées d'établir des décisions portant octroi d'aides financières au profit des familles sinistrées.

A cet effet, la Banque nationale de l'habitat (BNH) a été chargée de procéder à l'octroi des aides financières, conformément aux procédures légales en vigueur, et de mettre les ressources humaines nécessaires à la disposition

des directeurs de l'habitat et des directeurs des équipements publics afin d'entamer les opérations de nettoyage et de réhabilitation des habitations et des équipements publics endommagés.

Une réunion de coordination et d'évaluation sera tenue dans les 72 prochaines heures pour faire le point sur la mise en œuvre des instructions données, l'avancement des opérations de prise en charge des familles sinistrées et la réhabilitation des habitations et des équipements publics endommagés, selon le communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du direc-

teur général du CTC, ainsi que des cadres, des directeurs de l'habitat et des directeurs d'agences du même organisme au niveau des wilayas touchées par les incendies.

Cette réunion vise à assurer le suivi de la coordination opérationnelle à toutes ses étapes, depuis le constat technique sur le terrain des dégâts enregistrés au niveau des bâtisses touchées par les incendies jusqu'au versement des aides financières aux familles sinistrées.

RA

DÉCLARATION DE L'AMBASSADEUR D'INDONÉSIE «NOS RELATIONS REPOSENT SUR DES LIENS HISTORIQUES FONDÉS SUR LA LUTTE COMMUNE CONTRE LE COLONIALISME »

L'ambassadeur de la République d'Indonésie auprès de l'Algérie, M. Yusron Bahauddin Ambary, a souligné, lundi, que les relations entre les deux pays reposent sur des liens historiques ancrés, fondés sur la lutte commune contre le colonialisme.

Après avoir remis ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Ambary a déclaré : "Les relations entre nos deux pays ne sont pas de simples liens diplomatiques, mais une fraternité historique ancrée et solide, née de la lutte commune contre le colonialisme". Et d'ajouter que l'Algérie et l'Indonésie se rejoignent dans "leur engagement ferme aux côtés du peuple palestinien dans sa quête de liberté et de justice".

"En hommage à cet héritage par-

tagé, je m'engage à renforcer les liens entre les deux peuples, fondés sur notre identité islamique commune et nos valeurs anticolonialistes", ainsi qu'à "promouvoir la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique, social et culturel", a poursuivi le diplomate indonésien.

Après avoir transmis au président de la République "les salutations les plus chaleureuses" de son homologue indonésien, Prabowo Subianto, M. Ambary a présenté "ses sincères condoléances" aux familles des victimes des récents incendies ayant touché des wilayas du pays, soulignant "la solidarité indéfectible" de son pays envers le gouvernement et le peuple algériens dans ces circonstances difficiles.

RA

L'AMBASSADRICE DE LA SUISSE EN ALGÉRIE SE FÉLICITE DES RELATIONS EXCELLENTES UNISSANT LES DEUX PAYS

L'ambassadrice de la Confédération Suisse en Algérie, Mme Marion Wachselt-Kropski, s'est félicitée, lundi à Alger, des relations "excellentes" unissant les deux pays, soulignant la volonté de poursuivre leur coopération étroite, afin de relever les défis communs.

Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créances au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ambassadrice suisse a affirmé son engagement à développer et renforcer les relations "excellentes" entre l'Algérie et son pays, évoquant les liens historiques qui les unissent et leur amitié qui remonte à la période précédant l'indépendance de l'Algérie. Elle a rappelé, à ce propos, le rôle joué par son pays en tant que médiateur neutre entre le représentant de l'Algérie, le Front de libération nationale (FLN) et le gouvernement français, ainsi que l'accueil par la Suisse de plusieurs réunions et pourparlers entre les deux parties, qui ont conduit à la signature des Accords d'Evian. Par ailleurs, l'ambassa-

drice a relevé que "la recherche de solutions pacifiques constitue un point commun entre l'Algérie et la Suisse", citant, dans ce sens, les efforts conjoints déployés par les deux pays en 2024, en leur qualité de membres non permanents au Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en ce qui concerne les questions humanitaires, telles que la protection des civils dans les conflits armés, ainsi que l'acheminement des aides humanitaires vers ces zones. Mme Kropski, a exprimé, également, la volonté de son pays de "poursuivre cette coopération étroite pour relever les défis sécuritaires communs et renforcer les échanges économiques".

Sur un autre plan, l'ambassadrice de la Confédération Suisse a tenu à présenter ses "sincères condoléances" aux familles endeuillées ainsi qu'au peuple algérien, suite aux récents incendies ayant touché plusieurs régions de l'Algérie, faisant part de "sa profonde solidarité et compassion".

RA